L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1116 - VENDREDI 03 JUIN 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Sécheresse *p.03*
solidarité, risques, questions de société
par Philippe Pinta, président de l'AGPB et d'Orama

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Sud Côte d'Or: Inquiétudes sur la sécheresse

P 06 **Actualité** Nièvre
Sécheresse: la procédure «calamité» est en marche

P 08 **Actualité** Yonne
Visite du préfet: le bonheur est-il encore dans le pré ?

P 13 Filières **Cultures**
Visite d'essais : journée technique à Bourgogne du Sud

P 14 Filières **Élevage**
Filière ovine: l'efficacité alimentaire fait son apparition

P 15 Filières **Bio**
C'est sa 12ème édition: les rendez-vous du Printemps bio en Bourgogne

Assemblée générale de la MSA de Bourgogne *P. 10*

An 1 de la régionalisation



Premier bilan d'exercice pour la MSA de Bourgogne qui a tenu son assemblée générale à Autun. La régionalisation est actée depuis un an maintenant, mais elle alimente encore les débats et a nourri les échanges de la table ronde organisée pour l'occasion. Si la pilule semble laisser un certain goût amer à quelques uns, les responsables de la MSA soulignent les points positifs d'une mutation inéluctable. Ce premier palier passé, la Mutualité sociale agricole se trouve confrontée à de nouveaux défis, administratifs et techniques, tant la pression des Pouvoirs publics s'intensifie, alors que les moyens sont de plus en plus contraints.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



ENCORE QUELQUES MATERIELS DE FENAISON DISPONIBLES À DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES !

DEMANDEZ UNE DÉMO DE PRESSES

Renseignez-vous

KUHN

Bientôt la Moisson, pensez à vos pneus de Bennes et de Moissonneuse Batteuse
Stock important de pneus de benne en Occasion



(voir page 9)

JEANDOT Pneus
Joigny 03 86 62 18 84
Tonnerre 03 86 55 45 75

l'Agenda

Côte d'Or

Journée technique
Arvalis le 16 juin

Arvalis-Institut du végétal organise une journée technique le 16 juin à Cessey-sur-Tille, à la salle des fêtes. Au programme : le matin, point de conjoncture en salle sur le potentiel des céréales à paille et restitution des résultats herbicides ; après-midi, visite sur le terrain chez Jean-Pierre Moreau, à Labergement-Foigney, sur blé (variétés, fertilisation, fongicides). Informations et inscriptions : Christelle Moreau, 03 80 28 81 85. Mail : c.moreau@arvalisinstitut-duvegetal.fr

Cultures Rencontres technopole Agro-environnement

Le Technopole Agro-environnement, Dijon Céréales, l'Inra, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Avalis institut du végétal, le cetiom et le pôle de compétitivité Vitagora, vous invitent aux Rencontres du Technopole Agro-environnement le mardi 7 juin, à la ferme du Lycée agricole de Tart le Bas.
8h45 : Accueil des participants ; 9h15 : visite des plateformes d'essais ; 13h15 : Déjeuner ; 14h45 : Ateliers techniques et stands en libre-service ; 17h30 : village des fournisseurs.

Dijon-Céréales
Rencontres 2011 Expérimentation «Plateaux»

Dijon Céréales, Damier vert et leurs partenaires vous invitent à la visite de la plateforme d'expérimentation grandes cultures «Plateaux», le 9 juin à partir de 14h sur le site du silo de Poinçon-Lès-Larrey.
14h : Accueil des participants ; 14h30 à 17h30 : visite des plateformes d'essais
- Blé : variétés, herbicides conduite (animations par Dijon céréales, Arvalis, 110 Bourgogne, Chambre d'agriculture)
- Colza : variétés, cultures associées, herbicides et azote (Dijon céréales, Cetiom, 110 Bourgogne, Chambre d'agriculture)
- Orge d'hiver : variétés, fongicides (Dijon céréales, 110 Bourgogne)
- Orge de printemps : variétés, interaction variétés date de semis x fongicides (Dijon céréales, 110 Bourgogne)

Nièvre

Corbigny Collecte de laine le 15 juin

Une collecte de laine se tiendra le mercredi 15 juin de 8h00 à 11h00 à la Sicagemac, à Corbigny.

Épis Centre
Fermetures exceptionnelles

La coopérative Epis Centre Nièvre informe ses adhérents que les sites de la coopérative seront fermés pour la fête de l'Ascension le vendredi 3 juin.
Resteront ouverts aux horaires habituels :
- les LISA de Pemert – Donzy – Saint Amand en Puisaye
- les sites de Château-Chinon – Decize –Moulins Eengilbert – Saint Pierre le Moutier et Saint Saulge.
De même les sites seront fermés le Lundi de Pentecôte : 13 juin.

Embauche Contrats et obligations

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation d'une journée, le **7 juin** de 9h à 17 heures, à Nevers sur le thème « Embauche = contrats et obligations ». Destiné aux agriculteurs employeurs ou futurs employeurs, ce stage vise à mieux appréhender les règles liées à l'embauche et au coût d'un salarié et passera en revue divers aspects réglementaires (types de contrats, DUE, documents obligatoires, convention collective, exonération de charges...). La formation sera assurée par Stéphane Leuzy et Jérôme Ferré, de l'association Avenir et coûtera 50 euros par participant ressortissant Vivea à jour de cotisation (hors repas). Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou laurence-evers@nievre.chambagri.fr.

Yonne

Agri 89 Portes ouvertes jeudi 9 et vendredi 10 juin

Agri89 organise des journées portes ouverte les 9 et 10 juin prochains. Au programme des réunions et des ateliers durant les deux jours sur plusieurs thèmes (Marché des Céréales avec ODA ; Colza avec le Cétiom ; Eco-Environnement…).
Rendez-vous au magasin de Monéteau, 24 rue de Madrid, Z.I des macherins.

Bio Visite de ferme céréalière le 7 juin

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, le Sedarb et le Gaby organisent la visite d'une ferme céréalière bio :
Mardi 7 juin à Dicy, au clos de Rochy, sur l'exploitation de Jean-Marie Gois
Début de la visite à 14 h, avec présentation générale de l'exploitation et des résultats technico-économiques. La fin d'après-midi sera réservée à la visite de parcelles bio.
Renseignements :
Patrice Cote, conseiller en agrobiologie à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 82 90 ou 06 30 62 99 69
Guylain Degryse, animateur agrobiologique au Sedarb, au 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97.

Bio Week end découverte les 4 et 5 juin

Guilhem et Jean-Hugues Goisot, vignerons pratiquant l'agriculture biologique à Saint-le-Bris-le-Vineux, organisent un week-end portes ouvertes samedi 4 et dimanche 5 juin, de 10 h à 19 h, dans le cadre de la 12e édition du «Printemps Bio»
Au programme : visites de vignes, dégustations (10 h, 15 h et 17 h le samedi ; 10 h et 15 h 30 le dimanche, sur inscription), producteurs locaux produits du terroir, artisans en matériaux écologiques.
Renseignements au 03 86 53 35 15
Retrouvez tous les rendez-vous du Printemps bio en page 15

Sedarb Visite d'essai bio le 15 juin

Le Sedarb organise une visite d'essai bio de désherbage mécanique de blé en terre à silex, mercredi 15 juin, à Arces, à l'EARL la ferme aux cailloux, sur l'exploitation de Christophe Dupuis et jean-Michel desplanques (13 route de saint-Florentin).
Début de la visite à 14 h, avec présentation générale de l'exploitation, du protocole et de la parcelle d'essai.
Renseignements : Guylain Degryse, animateur agrobiologie au Sedarb, au 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97
Jeanne Berranger, animatrice eau et AB - vallée de la Vanne, au Sedarb, au 03 86 72 92 27 ou 06 77 30 78 82
Retrouvez tous les rendez-vous du Printemps bio en page 15

Apecita Permanence le 9 juin

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 juin, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

MSA Instants santé à Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose une deuxième session pour un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du mardi 14 au vendredi 17 juin, sur le site de l'Yonne, 14 bis rue Georges Guynemer à Auxerre
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Formation Excel perfectionnement

Le Cfppa d'Auxerre la Brosse propose une formation de 3 jours sur *Excel perfectionnement*, les **jeudis 9, 16 et 23 juin**. Au programme : réaliser des tableaux évolués et se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données du tableur.
Rens et inscriptions (avant le 26 ami) auprès de :
Gilles Berdal ou Corinne Landrier, Pôle informatique : tél 03 86 94 60 20, fax 03 86 94 60 21, email gilles.berdal@educagri.fr

Permanences Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, **lundi 6 juin et lundi 20 juin**, de 9 h à 12 h.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 1er juin, de 9 h 30 à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Anciens exploitants assemblée générale le 4 juillet

Assemblée générale lundi 4 juillet, à 9 h 30, au lycée la Brosse.
Accueil par Jean-Marie Sapin, président de la section ; rapport d'activités par Serge Thorailler, secrétaire général et Elisabeth Patier, secrétaire générale adjointe ; rapport moral par Jean-Marie Sapin, président et Marcel Huré, 1er vice-président ; questions débats ; interventions de Aude Fernandez, département des affaires sociales à la FNSEA, sur la dépendance et son financement ; interventions des personnalités présentes ; questions débats ; présentation et vote de la motion.
Conclusion des travaux par Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne et de la FRSEA Bourgogne.
Date limite d'inscription : lundi 27 juin. Pour tout renseignement : 03 86 49 48 20 (secrétariat SDAE 89)

Région

Séminaire
Protéagineux dans la filière viande blanche

Organisée par l'équipe du projet PROFILE (PSDR Bourgogne) et avec l'ensemble des partenaires amont et aval des filières concernées, une journée séminaire intitulée «Utilisation de protéagineux dans les filières viandes blanches en Bourgogne – quelles opportunités ?», se déroulera le 15 juin 2011 de 9h à 17h au Centre INRA Dijon, 17 rue de Sully, à la salle des conférences.
Les places étant limitées, s'inscrire au 03 80 77 25 48 ou par mail : benedicte.faivre@dijon.inra.fr

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or
Devenir agriculteur ou agricultrice : comment faire ?

Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'Etat ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Info Installation (PII). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources. Contact Point Info Installation : 03 80 68 67 72

Yonne
Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale ,sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent qu'une société c'est aussi une association d'hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers.
S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

Nièvre
Préparer sa cessation d'activité

Le 31 mai à Saint-Saulge, salle de la mairie, après-midi d'informations pour préparer, anticiper votre cessation d'activité et vous aider dans la transmission de votre exploitation.
La MSA vous expliquera les démarches pour établir votre dossier de retraite agricole, le cumul emploi/retraite. Un agent de la DDT vous conseillera pour les transferts de droit à prime, DPU, PHAE. La Chambre d'agriculture vous proposera des éléments pour vous aider dans la recherche d'un repreneur, vous aiguillera vers les partenaires à contacter et, éventuellement vous proposera un accompagnement dans vos démarches. Contacts : Carole Simon et/ou Sylvie Simonin au 03-86-93-45-99

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil régional de Bourgogne.

Terres de Bourgogne
Lecteurs, annonceurs...
nos bureaux sont fermés le vendredi 3 juin

Sécheresse : solidarité, risques, questions de société

par Philippe Pinta, président de l'AGPB et d'Orama

Tout agriculteur est particulièrement à même de ressentir l'anxiété qu'éprouvent les éleveurs face à cette interminable sécheresse et dans quelle situation dramatique elle met déjà certains d'entre eux. Chaque producteur de céréales ne peut qu'être concerné, en conséquence, par les appels syndicaux à s'engager au plus tôt dans des contrats de fourniture de paille à prix coûtant, soit en direct, soit en passant par le canal des FDSEA. Comme l'ont montré les expériences du passé, l'organisation de ce type de solidarité entre céréaliers et éleveurs est la meilleure voie pour relever le redoutable défi qu'impose la météorologie à l'élevage bovin. C'est de là que viendra l'efficacité, non de mesures de réquisition qui ne feraient que créer de nouveaux problèmes. Si les Pouvoirs publics doivent faire acte d'autorité, c'est dans la mobilisation des moyens logistiques de grande ampleur qui sont indispensables pour transporter des volumes de paille élevés sur longue distance dans les meilleurs délais.



Pailles : la solidarité constitue le meilleur gage d'efficacité

Même s'ils sont eux aussi sévèrement affectés par la sécheresse, les producteurs de céréales conçoivent parfaitement que l'urgence soit à trouver de la nourriture de remplacement pour les bovins. Comme les céréaliers qu'ont rencontrés les dirigeants d'Orama le 1er juin en Côte d'Or et qui vont connaître d'importantes chutes de rendement, nombreux sont ceux qui ont décidé de conserver leur paille, voire ont déjà passé des contrats, alors qu'ils l'auraient naturellement enfouie.
Pour autant, les céréaliers s'estiment pertinents à attirer fermement l'attention du Gouvernement sur la situation qu'ils vivent. Cette situation met encore plus en évidence, en effet, l'incohérence de certaines décisions et positions des Pouvoirs publics qu'ils dénonçaient déjà auparavant dans le cadre d'Orama.
C'est le cas avec la subordination de l'accès à la Dotation pour aléas (DPA) à la souscription d'une assurance-récolte. Aberrant dans son principe, ce lien l'apparaît encore plus depuis que les assureurs ont retiré la dernière décade d'avril leurs offres de souscription de nouveaux contrats, fermant de fait la porte de la DPA à de nombreux agriculteurs. Les exploitants ayant jusqu'à six mois après la clôture de leur exercice 2010/2011 pour alimenter des comptes de DPA, il faut que le Gouvernement décide au plus tôt de suspendre cette année le lien entre celle-ci et l'assurance-récolte, avant de l'abroger définitivement.

DPA, assurance-récolte : les exigences de la crédibilité

La situation actuelle souligne également les graves insuffisances de l'assurance-récolte elle-même. Il faut sortir de ce schéma où le rapport prestations/coût propre à cette assurance rebute une grande majorité d'exploitants et dans lequel, simultanément, les compagnies d'assurances risquent le gouffre financier en année sinistrée. Dans d'autres pays, les Pouvoirs publics savent interpréter de manière plus favorable aux agriculteurs les limites posées par l'Organisation mondiale du commerce quant à la prise en charge des cotisations d'assurances. Aux Etats-Unis, au Canada et aussi en Espagne, on sait qu'il n'est pas de régime d'assurance-récolte qui tienne sans une importante implication de la puissance publique dans le financement de la réassurance, voire dans la gestion-même du système. Dans ces pays, accessoirement, les fonds d'indemnisation de calamités fonctionnent vis-à-vis de tous… Pour être crédible en matière de gestion des risques, le Gouvernement français doit absolument rectifier le tir sur la DPA et assumer sa part de responsabilités en matière d'assurances. La sécheresse nous renforce aussi dans nos positions à propos des couverts hivernaux. Pour des raisons financières et climatiques évidentes, il serait encore plus justifié cette année d'assouplir après les moissons les obligations réglementaires, notamment en admettant que des repousses de céréales bien gérées jouent un rôle parfaitement efficace.
Mais au-delà de tous ces aspects fondamentaux pour nos exploitations, les évènements climatiques actuels soulèvent des questions d'une autre dimension, face auxquelles notre société-en particulier ceux qui disent la représenter en matière environnementale-devraient quand même cesser de se dérober.

La société doit sortir de son état de léthargie

L'enchaînement d'années où, successivement, une ou plusieurs grandes zones mondiales de production de céréales sont durement touchées dans leurs récoltes, devrait faire réfléchir. Il est navrant de continuer à entendre que produire est un problème secondaire et de constater que les défenseurs de cette thèse ont aujourd'hui le vent en poupe, si l'on considère la politique suivie sur des dossiers tels que le stockage des pluies hivernales, les bassins d'alimentation de captage, Eco-phytos 2018 et les biotechnologies. Il est désolant que l'idéologie, la démagogie et l'ignorance paraissent l'emporter sur les solutions qui permettraient de «produire plus», en même temps que produire mieux, comme l'exige l'évolution des besoins intérieurs et extérieurs. Il est effarant que certains répètent sans honte que l'Europe n'a pas vocation à exporter, comme si l'Egypte et le Maghreb auraient pu faire autrement cette année que de compter sur nous, comme si le potentiel de production outre-Méditerranée n'était pas appelé à devenir de plus en plus insuffisant par rapport à la consommation.
Il faut espérer qu'au moins, cette sécheresse contribue à faire sortir notre société de cet état de léthargie inconsciente, plutôt que ne se multiplient demain émeutes de la faim et rassemblements toujours plus nombreux d'affamés aux portes de l'Union européenne.

N. Ouvrard

communiqué

L'urgent, c'est de mobiliser toutes les pailles de Bourgogne.

Plus les jours passent, plus les conséquences de la sècheresse s'aggravent et la situation des éleveurs aussi.

La Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) de Bourgogne appelle son réseau départemental à amplifier ses actions pour faire remonter les besoins en paille et les possibilités d'offre.

Elle insiste également sur le fait que cette situation exceptionnelle impose, par bon sens, de récolter l'ensemble de la paille présente dans les départements de la région.

A l'échelle régionale une rencontre a été organisée entre les quatre départements de Bourgogne pour favoriser les échanges de paille dans la région.

La rencontre a également permis d'estimer en commun la valeur agronomique de la paille, évaluée en moyenne en Bourgogne à environ 20 €/tonne.

Les démarches de contractualisation sur la base de prix en relation avec la valeur agronomique est de nature à moraliser le marché.

Les responsables de la FRSEA soutiennent les revendications de la FNB et de la FNSEA et demandent particulièrement aux banques de se mobiliser pour apporter des solutions aux agriculteurs dans les situations les plus difficiles.

FRSEA Bourgogne

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L' OFFRE SAV DU MOIS

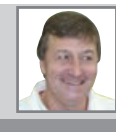


Rémy, Responsable après-vente

PERMANENCES MOISSON
7 j/7
dimanches
et jours fériés

Avant travaux,
faites réviser vos **CLIMATISATIONS**.
Adressez-vous à votre atelier agréé.
Pour prendre rendez-vous à Laignes,
Varois ou Autun **03 80 68 07 86**

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE DU MOIS



par Pierre

SPÉCIAL DECHAUMAGE LEMKEN jusqu'au 30/06/2011

Pièces d'origine



Aileron long cambré
Réf. 337 4420/21
19,10 €HT

Disque 6 trous 520-6 Rubin
Réf. 349 0466
69,80 €HT

Pointe S12 P, 120x12x230
Réf. 337 4388
10,30 €HT

Pièces d'origine rechargées au carbure



Aileron court cambré
Réf. 337 4426/27
34,90 €HT

Pointe S12P, 120x12x230
Réf. 337 4392
26,10 €HT

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN
POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

■ Varois **03 80 68 07 80**
■ Laignes **03 80 81 60 55**
■ Autun **03 85 52 61 68**

Sud Côte d'Or

Inquiétudes sur la sécheresse

La Cuma de Feuilloy, représentée par dix-sept agriculteurs habitant entre Pouilly-en-Auxois et Arnay-le-Duc, a tenu son assemblée générale. Les adhérents livrent leurs sentiments sur l'actualité météorologique.

Contrairement à ce que prétendent certains de nos collègues, ce n'est pas la récolte des accotements, pelouses et vergers des résidents de nos villages qui suffira à pallier les besoins de nos troupeaux. Le problème est tout autre : il faudra alimenter et abreuver le bétail à partir du premier juin et ce, jusqu'à la sortie des bâtiments d'élevage en avril 2012 à moins que la situation climatique ne change radicalement, mais de toute façon le mal est fait. Dans les pâtures destinées à la fauche, la récolte de foin est divisée par quatre en terrain séchant et par deux sur les terres les plus profondes par rapport à la moyenne des années précédentes. Les proportions seront les mêmes pour la moisson en ce qui concerne les rendements de grain et de paille. La production de paille sur nos exploitations et nos réservations habituelles ne représentent que 50% des besoins. Il faudra acheter l'autre moitié chez nos collègues céréaliers et c'est là que la solidarité interne à la profession doit jouer. Nous ne demandons pas, nous éleveurs, à ce que l'on nous donne la paille. Nous sommes prêts à la payer, malgré l'état préoccupant des trésoreries, mais à un prix correct. Ce n'est pas le moment de faire de la spéculation sur le «produit doré».



Certaines cultures de blé n'atteignent pas 40 cm de haut.



Dans les pâtures destinées à la fauche, la récolte de foin est divisée par quatre en terrain séchant et par deux sur les terres les plus profondes par rapport à la moyenne des années précédente.

Un hectare de céréales par UGB

Une autre piste qui peut être intéressante sera celle des échanges paille-fumier , le transport sera le seul obstacle pour passer le cap de cette année difficile pour tous. Nos collègues céréaliers pourront laisser la paille en andains dans les parcelles présentant un potentiel (dans certains champs du Châtillonnais par exemple, il ne sortira rien derrière la batteuse). Les éleveurs s'engageront à presser la paille réservée, enlever les bottes rapidement et laisser la surface propre sans papiers ni ficelles... N'oublions pas qu'une UGB aura besoin en moyenne de 5 kg de paille par jour de juin 2011 à avril 2012 (300 jours) soit 1,5 tonnes/UGB. Sachant que le rendement de paille moyen sur le département sera d'environ 1,5 tonne/hectare, il sera facile à nos services de faire le compte (1 hectare de céréales par UGB).

Les veaux consomment....

N'oublions pas non plus nos collègues de Saône-et-Loire, peut-être encore plus touchés que nous, qui devront s'approvisionner en «produit doré» dans les trois départements voisins que sont la Côte d'Or, la Nièvre et l'Yonne. Lors de l'assemblée générale de la Cuma de Feuilloy, le président Michel Boulmier a constaté le surplus de consommation d'aliments concentrés : les veaux mâles destinés à être commercialisés en broutards consomment le double d'une année normale et nous devrons complémenter également les veaux femelles. A signaler également les besoins en eau qui se font sentir et la hausse importante des prix des matières premières (luzerne pulpe déshydratée, tourteaux..). Michel Boulmier et les adhérents de la Cuma se sont montrés très inquiets pour l'avenir.

CUMA DE FEUILLOY

Service de remplacement

Une activité maintenue malgré des chiffres baissiers

Le service de remplacement Auxois Morvan, qui réunit sept cantons (Sombernon, Pouilly-en-Auxois, Nolay, Bligny, Arnay-le-Duc, Liernais et Saulieu) a tenu son assemblée générale à Mimeure, près d'Arnay-le-Duc.

Lors de l'assemblée générale du service de remplacement Auxois Morvan, la présidente Brigitte Fleury a annoncé une légère baisse d'activités de 65 jours de 2009 à 2010, pour un total de 1360 journées travaillées l'an passé. *«Cette diminution est sans doute due à la conjoncture financière et difficile dans le secteur des exploitations d'élevage»* a précisé la présidente. Autre explication, la baisse du nombre d'adhérents au service. Ils étaient 165 en 2010 (en comparaison, il y en avait 172 en 2009 et 188 en 2008). Dans le même temps, le nombre d'utilisateurs suit la même pente avec 92 unités en 2010 (97 en 2009, 101 en 2008, 105 en 2007 et 116 en 2006). Malgré cette tendance baissière, la masse salariale a été maintenue. Aujourd'hui, le service de remplacement compte 9 salariés agents de remplacement (4 CDI temps plein, 4 CDI temps partiel, 1 CDD qui va se terminer fin juin 2011) et une secrétaire.

Faire face aux difficultés

En ce qui concerne les motifs de remplacements, les motifs «maternité» (+38%), «paternité» (+33%) et «mandat syndical» (+22%) sont ceux qui ont le plus progressé par rapport à 2009. A l'inverse, les motifs «formation» (-88%), «développement agricole» (-44%) et «vacances» (-38%) sont ceux qui ont le plus chuté.

Brigitte Fleury a fait part de difficultés rencontrées au quotidien, inhérentes au système : *«C'est toujours un exercice difficile de calculer au plus juste le coût des journées, de façon à équilibrer nos comptes de service. De plus, nous ne connaissons pas d'une année sur l'autre le nombre de journées que nous allons effectuer sur les exploitations, en fonction des remplacements et des motifs»*. Brigitte Fleury a également rappelé aux agriculteurs présents à l'assemblée l'importance de prendre un agent de remplacement lorsque ceux-ci sont sollicités par le responsable de planning, dans le cas où les agents n'auraient pas de travail. *«Cela reste exceptionnel et permet de faire travailler les salariés embauchés en contrat CDI, je vous remercie de votre compréhension»* a ajouté la présidente.

La présidente a tenu à rappeler les valeurs du service de remplacement : *«C'est un mode original, moderne et précurseur pour faire face aux aléas de la vie au quotidien. N'oublions pas ces missions reconnues d'utilités sociales. Un service de proximité aux adhérents. Un service ouvert à tous les agriculteurs actifs, géré par des hommes et des femmes de façon associative, mais engagés pour la bonne cause, avec l'aide d'un fonctionnement en réseau, départemental, régional et national. C'est ensemble, avec les réseaux des organisations professionnelles agricoles, les soutiens financiers du Conseil régional et du Conseil général que nous continuerons à remplir notre mission de remplacement face aux besoins des agriculteurs»*.

AURÉLIEN GENEST



Brigitte Fleury (présidente du service de remplacement Auxois-Morvan), ici aux côtés d'Olivier Gallien (président du SR Côte d'Or).

Zoom sur…

Des projets pour cette année

Expérimentation de la dématérialisation des informations dans les services de remplacement : la Côte d'Or va expérimenter, au cours de cette année, avec des adhérents volontaires, l'envoi de facture par mail et le paiement par virement ou prélèvement automatique.

Signature d'un contrat de prévention avec la MSA : ce contrat a pour objectif d'améliorer la prévention des risques professionnels des agents de remplacements. Une première étape de diagnostic des risques permettra de construire un projet sur les trois prochaines années.



Section Auxois/Morvan de la Cialyn

De belles perspectives et des projets

La section Auxois/Morvan de la Cialyn a tenu son assemblée générale à Pouilly en Auxois. Pour cette 40ème clôture d'exercice du groupe, les perspectives sont encourageantes et l'activité progresse.


La Cialyn s'affirme comme le 1er exportateur de charolais vers l'Italie.

Dans une conjoncture économique qui reste difficile pour l'élevage, «*la coopérative a encore de belles perspectives*» martelle Séverine Breton, directrice générale du groupe Cialyn, tandis que le président de la section Auxois/Morvan, M. Picard, souligne l'importance de l'export pour le maintien des prix de la viande. La dernière assemblée générale de la section Auxois/Morvan Cialyn a ainsi permis aux nombreux adhérents présents de prendre connaissance des résultats globaux d'un groupe qui voit en 2010 sa production au niveau le plus élevé des six dernières années. «*Non seulement un plus grand nombre d'animaux (toutes catégories) ont été abattus, mais il y a également eu un alourdissement des carcasses*». Ce qui se traduit en chiffres par une augmentation de +5,9% de l'activité globale et un accroissement du chiffre d'affaires équivalent, avec 126,3 millions d'euros. Ramenée à seule section Auxois Morvan, l'activité 2010 concerne 17 397 UGB (contre 16 161 en 2009), pour un chiffre d'affaires de 18,31 millions d'euros, en progression de +5,6%.

1er exportateur de charolais vers l'Italie

L'activité bovins maigre a connu une forte augmentation en 2010 (+8,9%, à 69 368 unités), les mâles représentant 71,5% des apports, contre 28,5% pour les femelles. La section Auxois/Morvan a également vu croître cette activité avec 10 990 unités en 2010 (dont 8169 mâles) contre 9832 en 2009, soit une part encore plus grande d'animaux mâles (74%) que dans l'ensemble du groupe. La Cialyn s'affirme comme le 1er exportateur de charolais vers l'Italie. Ce marché reste largement prédominant à 84,30%, mais il connaît une lente érosion (-2% pour le dernier exercice). Second marché pour des produits de 2ème catégorie, l'Espagne, tandis que les marchés émergents du Maghreb et de la Turquie ouvrent de nouvelles perspectives mais nécessitent en fonction des localisations «*des manœuvres complexes*» qui réclament une attention toute particulière.

Un engraissement «à façon».

Concernant les gros bovins viande, l'activité reste stable par rapport à l'année dernière (27 762, soit +0,6%), avec une légère baisse constatée en races à viande. Légère progression pour la section Auxois/Morvan avec 5 869 unités en 2010, contre 5734 en 2009. Le nombre total des jeunes bovins engraissés en France et exportés en vif a progressé en 2010 (+20%). Pour sa part, la Cialyn a initié un système de production de jeunes bovins «*à façon*». Six éleveurs sont aujourd'hui engagés dans cette démarche et pour le moment cela semble leur réussir avec une rentabilité et un revenu plus élevés que ce qui était attendu initialement. Toutefois, les responsables de la coopérative insistent sur le fait que les performances de ces ateliers d'engraissement d'un nouveau type restent étroitement liées aux capacités techniques des éleveurs à conduire une bonne stratégie alimentaire et donc «*à produire des kilos*». Pour 2015, la Cialyn s'est donnée pour objectif l'engraissement de 25 000 jeunes bovins, l'engraissement étant considéré comme un enjeu majeur pour «alimenter» les outils d'abattage locaux.

Le contexte plus favorable pour la production ovine a produit ses effets, avec une augmentation de l'activité ovine sur l'ensemble du groupe, comme pour la section Auxois/Morvan (4295 en 2010 contre 3972 en 2009). Une situation qui conforte les choix d'investissements faits par le groupe sur ce segment d'activité. **AMK**



Sécheresse

La procédure «calamités» en marche dans la N

FDSEA, JA et chambre d'agriculture ont, la semaine dernière, aiguillé sur le terrain les représentants de l'administration pour une mission d'enquête visant à obtenir la reconnaissance du caractère de calamités agricoles pour le département.

Que dire après cette visite si ce n'est constater avec inquiétude que la situation ne revêt ni plus ni moins qu'un caractère d'urgence. Urgence pour les cheptels qui ne pourront pas être correctement nourris cet hiver, mais urgence aussi et surtout pour les milliers d'agriculteurs qui, ironie du sort, manquant de fourrage, risque eux de se retrouver sur la paille ! L'heure est donc à l'action. Et dans la nécessité d'aller vite pour permettre aux éleveurs de retrouver non seulement le moral mais aussi des perspectives, la réactivité des services de l'État est essentielle. Et reconnaissons-le, l'administration est depuis plusieurs semaines active au côté des organisations professionnelles.

Cinq visites et les paysans au rendez-vous

Ainsi le 24 mai dernier, René Dufoux et Brigitte Boiron du service économique de la DDT 58, ont pu, au cours d'une excursion qui les a mené de Saincaize à Dommartin, en passant par Chevenon, Cossaye et Tazilly, constater l'étendue des dégâts causés par la sécheresse non seulement sur les cultures mais également sur le moral des agriculteurs. Éleveurs comme céréaliers sont d'ores et déjà économiquement condamnés à la pénurie pour la campagne à venir avec des semis n'ayant pas daigné lever et des prairies où le rendement fourrager est 70 % inférieur à la normale et dans lesquelles, contraints et forcés, les éleveurs ont déjà eu recours à l'affourragement. Une situation insoutenable dont les 120 adhérents du réseau FDSEA/JA présents tout au long du parcours ont pu témoigner avec une dignité masquant parfois la douleur délivrée par plus de quatre années de crise intense de l'élevage.



La mission d'enquête « calamités », conduite par René Dufoux, a commencé par faire étape chez Bertrand Milard, un céréalier de Chevenon, où, en plus des pénuries de fourrages, ont aussi été abordées les questions d'irrigation.

Des besoins immédiats de trésorerie

N'en demeure pas moins la nécessité de trouver au plus vite des ressources financières, notamment pour les éleveurs, pour lesquels les impacts de la sécheresse viennent se cumuler à une situation de crise du revenu déjà insupportable. Ainsi, le réseau FDSEA en lien avec la FNB, réclame depuis maintenant deux semaines des mesures de trésoreries permettant d'acheter l'alimentation nécessaire au bétail (année blanche en terme d'emprunts, prise en charge des cotisations MSA, exonération de TFNB, prêts à taux zéro dans l'attente du versement des indemnités calamités), ainsi que des assouplissements réglementaires (durée de détention PMTVA, assouplissement des règles de chargement PHAE et ICHN, possibilité de retournement des prairies pour implantation de cultures fourragères). De même, et du fait d'une décapitalisation accrue sur les vaches notamment, la FNB renouvelle sa demande de retrait public des animaux de manière à ce que le marché des vaches, et à moyen terme des broutards, ne soit pas durablement impacté. Quoi qu'il en soit le réseau syndical FDSEA/JA reste et restera mobilisé pour sauver l'agriculture Nivernaise dans les semaines à venir. Mais l'État doit en tout état de cause agir … bien et vite.

S.L – FDSEA 58



Chez Michel et Pascal Lebel, à Dommartin, l'a grillées par le soleil.

Un numéro vert gratuit

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, met en place un numéro vert (appel gratuit). Le but est de permettre au agriculteurs d'exposer leurs difficultés et leurs éventue besoins en fourrages.

N°: 0 800 003 620

du lundi au vendredi de 8h30 à midi.

Les professionnels ont fait une première estimation des pertes

Dans une lettre adressée le 26 mai au préfet de la Nièvre, Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA58 et Fabrice Prévotat, président des JA58, évaluent les premières pertes liées à la sécheresse dans le département.

« *Nous sollicitons du ministère de l'Agriculture un soutien financier à hauteur du désastre qui frappe l'agriculture nivernaise dans son ensemble*» écrivent les responsables professionnels au représentant de l'État. Pour étayer leur revendication, Éric Bertrand, Jean-Pierre Condamine et Fabrice Prévotat joignent à la lettre un dossier de quatre pages qui fait le tour des dégâts déjà occasionnés par la sécheresse. «*À partir des données RGA(1) et l'évaluation des pertes sur toutes les cultures fourragères qui se situent entre 50 et 70% sur les secteurs les plus touchés, nous pouvons effectuer un bilan avec une perte globale de 63 millions d'euros sur la base moyenne de 0,12 euro par unité fourragère (UF)*» ajoutent-ils. Quant aux besoins en paille, les services des organisations professionnelles agricoles les estiment à 230 000 tonnes nécessaires à la litière et à l'alimentation ou en substitution au foin, sur la base d'une récolte à l'hectare de 1,5 tonne).

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Perte de 270 euros par UGB

En affinant cette estimation, la FDSEA explique la perte de 63 millions d'euros par une perte de 270 euros par unité gros bovin (UGB), ce qui ne comprend pas les coûts d'alimentation en eau et les surcoûts de travail pour les agriculteurs. De plus, les professionnels détaillent le déficit en paille dans le département de la Nièvre. Ils proposent un bilan pour une situation médiane (90 jours de rupture de pâturage et 30% de déficit hivernal non compensé). Ils évaluent à 190 000 tonnes les besoins habituels (166 000 vaches x 1,15 tonnes à raison de 0,8 tonne par UGB), 167 600 tonnes les besoins exceptionnels et 127 500 tonnes la ressource disponible localement, ce qui laisse donc apparaître un solde négatif de 230 100 tonnes à trouver hors du département.

Revendications immédiates

Dans leur courrier, les responsables professionnels annoncent donc un certain nombre de revendications. «*Les éleveurs, dont les trésoreries sont à zéro pour la plupart, demandent une aide d'urgence. Ils ne pourront pas attendre le 16 octobre pour régler les acomptes d'achats de fournitures (paille, compléments...)*». Et puis «*une aide directe au producteur est nécessaire (l'aide au transport de paille en 2003 n'a pas donné entière satisfaction*». De plus «*une nouvelle fois, la FDSEA et les JA demandent une année blanche*» dans les remboursements d'emprunts. Enfin, «*nous demandons la pause dans toutes les opérations de contrôles sur les exploitations avec la mise en place de dérogations concernant, en particulier, la remise en culture des parcelles en herbe pour implanter des cultures dérobées, sans pénalité concernant les contrats PHAE ou MAE, ainsi que l'introduction de souplesse dans les règles de chargement*».

De son côté, le préfet de la Nièvre a demandé à la DDT une note sur la situation de l'agriculture dans la Nièvre, cette note a été transmise au ministère de l'Agriculture.

E.C

(1) RGA : Recensement général agricole

Nièvre



A Saincaize, chez Bernard Dessauny, les prairies naturelles sont «grillées» .



affouragement a débuté il y a plus de quinze jours, sur des terres visiblement

Le préfet mobilisé

Voulant constater en personne les dégâts de la sécheresse dans la Nièvre, Nicolas Quillet s'est fait conduire sur l'exploitation d'Olivier Vieux à Saint Benin d'Azy, le 25 mai dernier, en présence de nombreux représentants de la FDSEA, de la Chambre d'agriculture et des irrigants Nivernais. Le préfet était accompagné de Richard Siebert, le DDT adjoint, et Joël Plu, son chef du service Economie agricole. A l'issue de plus de deux heures d'échanges et de visite sur les terres de l'agriculteur de Saint-Benin, Nicolas Quillet a estimé qu'il *«est urgent ici et au niveau national de trouver des accords entre céréaliers et éleveurs pour une gestion de la crise la moins douloureuse possible»*. Par rapport aux arrêtés de restriction pris les semaines passées, le préfet s'est engagé *«à voir avec la DDT, du point de vue réglementaire, comment il est possible de les assouplir»*. Quant aux transports des pailles, compte-tenu de la pénurie, il a également émis *«l'idée que les agriculteurs, comme en 1976, puissent louer des véhicules de l'armée»* pour aller chercher les précieux fourrages dans les départements éloignés.

Enfin, Nicolas Quillet a assuré qu'il *«allait transmettre les informations à ses correspondants du ministère de l'Agriculture. La Nièvre était parmi les premiers départements à être classés en zone d'alerte, il faut qu'elle soit dans les premiers à faire connaître son estimation des préjudices»* a-t-il conclu.



Élevage Christian Paul alerte le ministre

Alors qu'il s'est rendu lundi à la rencontre des agriculteurs, sur deux exploitations du Morvan, afin de constater les dégâts de la sécheresse, le député de la Nièvre Christian Paul a une nouvelle fois alerté Bruno Lemaire sur la situation de l'élevage allaitant. Dans un courrier du 13 mai envoyé au ministre, le parlementaire réclame *«une stratégie de politique agricole, sans laquelle la puissance publique est condamnée à se borner à apporter des soins palliatifs»*. Il promeut également *«plusieurs décisions... de nature à soulager le marché dans le prolongement des discussions interprofessionnelles bien décevantes de l'automne dernier. Je crois utile que la France soutienne sans délais auprès de l'Union européenne le recours aux restitutions pour les exportations et que la constitution du GIE Export puisse être accélérée»* écrit-il. Christian Paul demande également qu'un *«plan d'action bancaire»*, à l'échelle nationale, soit engagé *«pour alléger l'endettement des exploitations»*. Finissant sur les inquiétudes liées à la sécheresse, l'élu conclut sa missive par une phrase ajoutée à la main: *«la situation est très grave»*.

Service de remplacement

Pour en bénéficier, il faut adhérer bien sûr...

Trois cas d'accidents viennent de pénaliser des jeunes et moins jeunes agriculteurs dans la Nièvre. Pour faire face aux coups durs, sur l'exploitation, des solutions existent. Mais il faut être adhérent pour en bénéficier. Une mise au point de Jérôme Ferré, animateur de Service remplacement Nièvre.

« Nous avons encore été contactés récemment dans trois cas où des jeunes agriculteurs et des moins jeunes ont eu un accident ou sont tombés malades et ont dû être absent de leur exploitation sur une longue période. Ils n'étaient pas adhérents du service et nous n'avons rien pu faire pour eux sur les motifs accidents/maladie. Nous ne pouvons intervenir, en cas de coup dur qui contribue à mettre à mal l'organisation de l'exploitation, que pour des adhérents à jour de cotisation».

Les cas pour lesquels vous avez été contactés ont-ils été traités?

«Malheureusement, ces agriculteurs n'étaient pas adhérents et nous n'avons pas pu mettre d'agent de remplacement à leur service. Ce n'est possible que quand on a souscrit au contrat collectif que nous proposons en partenariat avec Groupama. Grâce à cela, nous pouvons répondre rapidement à tout besoin de main d'oeuvre et offrir une continuité de l'exploitation tout en rassurant l'exploitant».

Pourquoi cela ne peut-il pas fonctionner pour des non-adhérents?

«Comme pour toute assurance, on ne peut obtenir d'aides que pour un risque assuré avant que celui-ci ne survienne. Mieux vaut toujours y penser avant le coup dur! Sinon, il faut trouver d'autres solutions. Et puis, par rapport à des adhérents qui cotisent depuis parfois des dizaines d'années, il y aurait une inéquité à répondre à un non-adhérent!»

Et donc, concrètement?

«Concrètement, l'adhérent absent involontairement de son exploitation téléphone à ses responsables locaux de son secteur qui se chargeront de trouver et de lui mettre à disposition un agent de remplacement. Mais j'insiste bien sur le fait que çà n'est valable que pour un adhérent à jour de cotisation».



Jérôme Ferré est l'animateur du Service de remplacement dans la Nièvre. Il explique pourquoi il faut être adhérent pour en bénéficier.

Combien coûte la cotisation annuelle?

«A titre individuel, elle coûte 213 euros à l'année et pour un couple, le montant s'élève à 390 euros par an. L'avantage, c'est surtout une tranquillité en cas de coup dur, avec la venue de quelqu'un de compétent sur l'exploitation, tout en se délestant de la partie administrative. En effet, l'adhérent n'a rien à faire, si ce n'est de payer la facture à la fin du contrat. L'adhérent peut, en outre bénéficier d'un avantage financier significatif, jusqu'à 60 jours de remplacement pour un coût journée restant à charge de 44,80 euros au lieu de 127 euros sur les motifs maladie/accidents. Contrairement au fait d'être isolé, il n'a pas à rechercher lui-même le salarié, à le déclarer à la MSA, à établir le contrat de travail, ni à réaliser le bulletin de salaire et les autres documents, le tout alors qu'il serait déjà dans une situation traumatisante. Voilà pourquoi, je le répète, il faut être adhérent du Service de remplacement. Pour 2011, il reste encore quelques jours pour s'offrir de la tranquillité: un accident n'arrive pas qu'aux autres!»

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX





Visite du préfet sur une exploitation

Le bonheur est-il encore dans le pré ?

A l'invitation de la FDSEA, le Préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, a rencontré le monde agricole en effectuant une visite sur le terrain à Saint-Privé. L'occasion pour les exploitants de montrer au représentant de l'État que contrairement à l'adage, «le bonheur n'est pas toujours dans le pré» !



Le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, (sur la photo, aux côtés de Francis Letellier), était accompagné pour l'occasion d'Yves Granger, directeur de la DDT et Jean-Paul Levalet, directeur des services économique agricoles.

La visite a débuté par une rapide présentation de la Cuma de Saint-Privé : 30 ans d'existence, 55 adhérents pour 40 exploitations, 40 matériels pour 35 activités. Avec pour particularité, comme l'a rappelé son maire, Jean-Pierre Prisot, de compter la commune de Saint-Privé parmi ses adhérents. Une commune qui, avec plus de la moitié de sa surface dédiée aux terres agricoles, compte encore 25 exploitations sur son territoire et vit principalement du foncier.

Direction la rivière, à quelques km de là, pour montrer les conséquences de l'application d'une décision environnementale prise dans les ministères. Alors que les bandes enherbées ont fait la preuve de leur efficacité, l'obligation de laisser repousser des ripisylves en bordures de cours d'eau, sur les secteurs dits *«sensibles»*, comme ici, le long du Loing, n'est pas sans conséquence. C'est ce qu'a expliqué le président de la FDSEA, Francis Letellier, pour qui : *«les risques sont grands avec une telle mesure, de voir les cours d'eau se boucher du fait que plus personne ne peut y accéder. C'est là toute la complexité entre la réalisation locale et ce qu'on imagine à Paris !»*



Visite commentée de la CUMA de Saint Privé.

Tout en reconnaissant les efforts de la profession en matière d'intrants, le Préfet Bonnetain souligne la complexité à maintenir d'une part l'activité agricole et obtenir d'autre part des résultats sur la qualité de l'eau. Avec ce constat : *«l'enjeu on le sait bien, c'est de réorienter certaines pratiques culturales. Sur les BAC, l'évolution naturelle des choses est incompatible avec l'échéance et l'exigence des résultats attendus qui, si on en reste là, ne seront pas atteints»*.

Surmonter la sécheresse

L'après-midi s'est poursuivi par la visite de l'exploitation de Bruno et Francis Letellier, le Gaec de la Motte Levault : 161 ha de SAU, productions de lait et céréales, un quota laitier de 528 246 litres. Avec pour projets l'agrandissement du bâtiment de stockages, l'aménagement en système logettes, la mise aux normes environnementales, le renouvellement de matériels et la mise en place éventuelle d'un robot de traite. Autant d'investissements pouvant permettre d'optimiser la qualité du lait, gagner en confort de travail et permettre l'entrée future d'un jeune au sein du Gaec. Coût total estimé, selon la présentation économique faite par Olivier Dablin du CER France Yonne : 325 000 €. Seule une évolution positive de l'EBE moyen, lié à une augmentation de 10% des quotas (630 000 litres) et du prix du lait (minimum de 300 €/1000 litres), pourrait garantir une marge de sécurité suffisante pour faire face à ces nouveaux investissements. Le contexte actuel le laisse t-il espérer ?

Impact sur la production laitière icaunaise du rattachement au Bassin laitier Grand Est, conséquences de l'état de sécheresse sur l'économie des exploitations, demande de dérogation à la durée maximale hebdomadaire du temps de travail pour les récoltes et moissons, normes environnementales franco/françaises trop pénalisantes…, autant de sujets commentés par les agriculteurs présents à l'attention du Préfet. La profession toute entière réclamant en cette période de grande incertitude liée au contexte climatique, un assouplissement de certaines règles et un *«zèle»* revu à la baisse, de la part de l'administration en matière de contrôles ! Le message a-t-il été entendu ? Le Préfet de l'Yonne a conclu la réunion par ces mots : *«ce que j'entends, c'est que la profession est en difficultés. Il faut qu'on trouve des moyens de traverser ce moment là, vous accompagner intelligemment et s'arrêter sur l'essentiel»*. Reste à définir où commence et où se termine *«l'essentiel»* !

D. Bernerd



Direction les bords du Loing, pour une démonstration «de visu» des conséquences de certaines mesures environnementales, en l'occurrence la réimplantation de ripisylves.

▶ En bref

L'Yonne «*passe*» à la télé sur TF1 !



Pas facile de déguster sereinement un Chablis, sous le regard de la caméra et les oreilles de la perche du micro !

«*Moins haut le verre, il sort du champ de la caméra… !*» Ambiance Cannoise ce dimanche matin sur le marché de Chablis, où une équipe de tournage de TF1 a entrepris une série de reportages sur le département pour le journal de 13 heures de Jean-Pierre Pernaut. Pour l'heure, caméraman et preneur de son s'évertuent à rendre en images les vertus de l'andouillette locale, produit oh combien emblématique de la commune, accompagné comme il se doit de cet autre trésor du terroir qu'est le nectar doré d'un Chablis Premier Cru. Avant un petit détour par l'auberge de la Beursaudière, à Nitry, pour un recette filmée à base…, d'andouillette bien sur, véritable «*guest star*» de la journée !

Avec pour chaperon, Stéphanie Wahl, de Yonne Tourisme, les journalistes parisiens sont restés toute la semaine sur le terrain, pour filmer entre autres, outre les produits du terroir de l'Yonne : le musée des Arts populaires de Laduz, la Fabuloserie à Dicy, la cité de Noyers-sur-Serein et ses artisans, ainsi que la rivière Yonne, au travers de son histoire, du flottage de bois à l'activité plaisance d'aujourd'hui.

Le diffusion des différents reportages doit durer toute une semaine, dans le journal de 13h de TF1, présenté par Jean-Pierre Pernaut et devrait débuter lundi 13 juin, sous réserve d'une actualité plus urgente bien sûr… L'information n'est jamais à la merci d'un tsunami dans un couloir d'hôtel de Manhattan par exemple !

Président de Yonne Tourisme, Jean-Baptiste Lemoyne se réjouit d'une telle vitrine pour le département : «*cette série de reportages sur notre destination sera vue par des millions de téléspectateurs juste avant la saison touristique. C'est une réelle opportunité pour le tourisme dans l'Yonne. En effet, une étude « Opinion Way », publiée début mai, révèle que 73% des français resteront en France cet été, qu'un sur deux n'a pas encore réservé et que 30% attendront la toute dernière minute pour le faire*». De sérieux atouts pour l'Yonne !

DOMINIQUE BERNERD

Fontaine, je boirai de ton vin… !



La présentation de l'affiche de la 22ème édition s'est effectuée vendredi 20 mai, aux caves de Bailly. Tenant son œuvre dans les mains, l'artiste Nelly Jolibois, avec à ses côtés l'organisateur du concours, Henri Durnerin.

Les organisateurs de la 22ème édition des «*Peintres de vignes en caves*» qui se tiendra les 16 et 17 juillet prochains à Saint-Bris-le-Vineux, ont présenté l'affiche officielle de la manifestation. Une affiche signée d'une artiste aquarelliste de Haute-Marne, Nelly Jolibois, dont c'était la première participation à un concours de ce type. Le thème imposé en était : «*sources et fontaines de Saint-Bris*». La naissance de l'affiche étant issue d'une rencontre fortuite d'un couple d'habitants de champs sur Yonne, chez des amis communs de Saint-Dizier. Informée de l'existence de la manifestation et du concours, l'artiste a relevé le défi, en dépit de sujets de prédilection plus rattachés aux portraits et nus de personnages en situation. Bien lui en a pris, puisque son œuvre a été sélectionnée pour servir de support à l'édition de cette année. Une œuvre imaginée au départ, compte tenu de l'éloignement, à partir de photos d'une fontaine du village et d'informations collectées par téléphone auprès d'habitants de la commune. Avec ce conseil : «*si vous la peignez, faites la belle et coulante, peut-être que cela donnera l'idée de la remettre en état !*»

Les représentants de la municipalité, qui assistaient ce vendredi à la présentation de l'affiche sous les voûtes des caves Bailly-Lapierre ont pu prendre note du «*conseil*». Pour l'heure, la fontaine coule surtout dans l'imaginaire de l'artiste, qui l'a peinte agrémentée d'un cep en forme d'arbre, à l'ombre duquel est assis un peintre dessinant la fontaine… La boucle est bouclée ! Une date à retenir dans les agendas : samedi 16 et dimanche 17 juillet, 22ème édition des «*Peintres de Vignes en Cave*» à Saint-Bris-le-Vineux. Une manifestation dont la longévité, comme le rappelait l'organisateur, Henri Durnerin, repose à la fois sur «*l'implication des hommes et la richesse artistique, alchimie de la réussite et de la pérennité… Notre secret de fabrication !*»

DOMINIQUE BERNERD

▶ Association des maires ruraux

Maires des villes et maires des champs

L'association des maires ruraux regroupe les communes de moins de 2 500 habitants du département et compte aujourd'hui 170 adhérents. Présidée par Jean-Claude Lemaire, maire de Joux-la-Ville et conseiller général, l'association vient de tenir son assemblée annuelle.



Conseil général de l'Yonne

Jean-Claude Lemaire, maire de Joux la Ville, conseiller général du canton de l'Isle-sur-Serein et président de l'association des maires ruraux.

? **TdB : Quel est le rôle d'une association comme la vôtre ?**
Jean-Claude Lemaire : *«à la fois de défendre le caractère rural de nos communes et les préoccupations des maires que nous sommes. Nous devons traiter les sujets risquant d'impacter le monde rural le plus en amont possible, comme parfois certaines dispositions de l'administration, afin de tenter d'influer dessus si nécessaire. Il arrive que l'interprétation qui en est donnée, entraîne des conséquences parfois différentes de l'objet premier des lois votées. D'où l'importance de s'en saisir bien loin en amont».*

? **A quels problèmes spécifiques sont confrontées les communes rurales ?**
«D'abord une inégalité de traitement devant les dotations d'Etat, avec les villes plus importantes. Une différence pouvant faire varier le montant des dotations du simple au double ! Autre sujet impactant immédiatement les communes rurales ; le Grenelle de l'environnement. Tant sur le plan de l'aménagement de l'espace que sur la loi de modernisation Agricole. C'est-à-dire le maintien le plus possible des terres agricoles, le resserrement du bâti… Et là par rapport au monde urbain, on a des différences fondamentales».

? **Justement, comment réussissez-vous à tenir compte des spécificités du monde agricole, face à l'emprise de l'urbanisation, y compris dans les plus petites communes ?**
«C'est notre rôle de tous les jours, depuis des décennies. Ce qui n'a pas, très franchement, été la préoccupation du monde urbain, qui s'est étalé au fil des ans en prenant sur les terres agricoles, le plus souvent même, les meilleures terres ! Quand vous regardez l'Ouest Parisien, il y a encore 50 ans, on y trouvait tous les maraîchers alimentant la capitale. Qu'en reste t-il aujourd'hui ? Rien !».

? **Quels objectifs s'est fixée l'association pour 2011 ?**
«Essentiellement la mise en musique de la réforme des collectivités territoriales et finances locales annoncée. Reprendre toutes les revendications des uns et des autres, dès lors naturellement qu'ils soient raisonnables, pour tenter d'obtenir quelque chose de cohérent. Convaincu de la première heure, dès 1992, de la nécessité de travailler en commun sur des territoires plus larges, je me bats pour cette idée de territoire et pour que la réforme ne soit pas dévoyée par la politique, au sens politicien du terme. Le message que je fais passer aux maires ruraux est toujours le même : votre avenir, vous l'avez dans vos mains. Arrêtez de protester ! Battez vous pour tirer de cette réforme la substantifique moelle et négociez avec les services de l'État, secteur par secteur ! Avec pour objectifs, le développement économique et l'aménagement de l'espace».

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNERD



Caisse régionale MSA Bourgogne

Une régionalisation longue à digérer !

Autant être franc : la régionalisation des caisses de MSA n'aura rien eu de vraiment naturel en Bourgogne. Imposée par l'État, elle aura du se faire en deux temps et au final, elle ne semble satisfaire ni les adhérents, ni les salariés ni même les élus. Impératifs économiques obligent : c'était ça ou la disparition ! Une page de tournée.



Preuve que la régionalisation de la MSA Bourgogne n'est pas vraiment passée comme une lettre à la poste, un an après, elle faisait encore l'objet de toute une table ronde lors de la dernière assemblée générale à Autun.

Le 27 mai dernier à Autun, à l'occasion de son assemblée générale, la caisse régionale MSA Bourgogne dressait le bilan de son premier exercice. C'est le 1er avril 2010 que naissait la nouvelle caisse régionale. Issue de la fusion des deux caisses existantes (Saône-et-Loire et Bourgogne), elle résulte d'un lourd processus de rapprochement qui a duré environ 18 mois. Une fusion qui n'a visiblement pas été choisie par la base [1] et qui a perturbé aussi bien le personnel des caisses que les adhérents. Cet évènement aura marqué l'année 2010 pour la caisse et il a d'ailleurs fait l'objet d'une table ronde à Autun. Sans chercher à éviter les critiques et sans nier les dysfonctionnements engendrés, président et directeur de la caisse régionale ont tenté de convaincre encore du caractère inéluctable de ce rapprochement et du bienfondé de la réorganisation des services. Le fait est que, quelles qu'aient été les différences historiques, culturelles voire politiques des uns et des autres, les responsables des caisses se sont retrouvés face à un véritable ultimatum : *«c'était çà ou on disparaissait»*, rappelait le directeur général Jean Boissières.

Perte de proximité

La préservation de la proximité aura été l'un des principaux enjeux de cette fusion. La Bourgogne est une très grande région et la nouvelle caisse régionale est même la plus vaste des MSA de France. Intervenant en tant que délégué local de l'Autunois, Rémi de Guelis faisait part des remontées négatives du terrain. Citant les fermetures d'agences, la généralisation de l'internet ou même une érosion du rôle des délégués, les adhérents déplorent *«une perte de proximité»* liée à la régionalisation.

Dans son rapport moral, le président Dominique Bossong n'évitait pas les revers de la régionalisation et se disait attentif aux échos remontant du terrain. Reconnaissant que *«tout n'avait pas été parfait durant cette dernière année»*, il signalait *«la surcharge de travail»* supportée par les services, lesquels se retrouvaient en pleine *«réorganisation administrative à effectif constant»*. Ces tracasseries internes se sont traduites part des moindres performances dans le traitement des dossiers et les réponses téléphoniques.

Assurant que la proximité restait la priorité de la MSA Bourgogne, Dominique Bossong évoquait néanmoins une professionnalisation de l'accueil, qu'il soit en agence ou au téléphone (projet de plateforme téléphonique…). Le président rappelait par ailleurs le rôle essentiel des élus. Un millier de délégués titulaires plus 560 suppléants ont été désignés début 2010. Ils composent 57 comités de l'échelon local qui mènent des actions de terrain auprès des jeunes, des familles, des actifs, des retraités de toute la Bourgogne.

Pénurie des finances publiques

Tenue de se restructurer sans délai, la MSA se voit aussi soumise, à l'instar de tous les services publics, à une exigence d'irréprochabilité en termes de gestion. A une époque où *«la pénurie des finances publiques»* sert d'alibi au démantèlement de nombre de services non marchands, la représentante de l'Etat renchérissait en invoquant la *«crise mondiale de l'économie»* pour justifier ces tours de vis. Dans les caisses de MSA, cela se traduit par une montée en puissance des contrôles en tout genre, qu'ils touchent les ressortissants ou la caisse elle-même en interne. Conformément aux vœux des Pouvoirs publics, la lutte contre la fraude et le travail illégal prend de l'ampleur. Le contrôle médical est le premier levier de la *«maîtrise des dépenses de santé»*. Toutes ces actions dites de *«gestion du risque»* auraient mis à jour un préjudice de plus 300 000 € supporté par la MSA. Contrôle, certification, audit, etc…

En plus de devoir accomplir une importante restructuration, la MSA de Bourgogne a également du faire face à *«une intensification de la montée en charge des actions de contrôle interne»*, elle-même liée *«aux exigences de certification des comptes»*, expliquait Jean Boissières. Une procédure lourde, qui touche toutes les activités de l'entreprise et qui mobilise des moyens, en dépit de la rigueur budgétaire imposée… En sus, *«pas moins de quatre audits se sont succédés dans notre caisse»*, indiquait le directeur général. Des procédures administratives qui ont mobilisé des personnels déjà débordés par les opérations liées à la fusion. Et si l'on s'en tient aux perspectives annoncées par le président Dominique Bossong, les choses ne devraient pas s'arranger dans les cinq années à venir. En effet, *«dans le contexte de la révision générale des politiques publiques»*, une nouvelle *«convention d'objectifs de gestion»* vient d'être signée avec l'État. Derrière ce jargon administratif se cachent de nouveaux impératifs à atteindre, mais toujours avec des moyens contraints !

Et les crises agricoles…

Pendant ce temps, la mutualité sociale agricole essaye de préserver ses valeurs de solidarité en accompagnant les ressortissants fragilisés par les crises agricoles. En partenariat avec les organisations professionnelles et les services de l'Etat, les élus de la caisse régionale MSA Bourgogne ont fait en sorte que les *«plan Sarkozy, DACS-AGRI, Agriculteurs en difficultés»* soient utilisés au maximum dans les quatre départements. 2,4 millions d'euros ont été affectés à la prise en charge de cotisations pour environ 2 000 bénéficiaires. *«Des chiffres qui reflètent une agriculture en crise dont l'avenir est préoccupant, avec de surcroît des aléas climatiques qui nous annoncent une année 2011 très difficile»*, s'inquiétait Dominique Bossong. Une perspective qui ne fait que renforcer le rôle essentiel de la mission d'accompagnement social de la MSA. A ce titre, le président a tenu à évoquer le *«stress et le suicide en agriculture»*, sujet face auquel *«de nombreux adhérents font part de leur désarroi et de leur impuissance sur le terrain»*. Des actions de prévention vont être mise en place. *«Nous ne resterons pas les bras croisés face à cette situation préoccupante»*, affirmait Dominique Bossong.

EA

Imposée par l'État, cette fusion ne s'est pas vraiment faite de manière naturelle. Une première tentative s'était soldée par une demie réussite puisque trois des quatre départements avaient accepté de s'unir dans un premier temps. Si la Saône-et-Loire avait alors tenu à défendre son point de vue, les injonctions des Pouvoirs publics ont fini par la contraindre à rentrer dans le rang.



Dans les rangs des élus de terrain, on tente de préserver la proximité qui faisait la force de la MSA.

Zoom sur……

MSA Bourgogne Sixième caisse de France

En 2010, la MSA Bourgogne comptait parmi ses ressortissants 153 000 retraités, 86.000 salariés, 21 000 exploitants et 7 000 employeurs. 811 millions d'euros de prestations ont été versés dont 69% pour la branche vieillesse et 21% pour la branche maladie (hors hospitalisation). Le montant des cotisations émises s'élève à 390 millions d'euros desquels il faut distinguer une centaine de millions d'euros de cotisations «CSG et RDS» pour le compte de l'Etat. Le montant de cotisation restant (290 millions) implique un financement complémentaire extérieur (solidarité nationale) de 525 millions d'euros pour payer les prestations versées.

La Caisse régionale MSA Bourgogne est la sixième caisse de France en volume d'activité. Elle dispose de 18 points d'accueil répartis sur ses quatre départements et emploie 600 collaborateurs. Son budget de fonctionnement est de 56 millions d'euros.

Le domaine santé assure la couverture maladie de 110.000 personnes. Près de trois millions de feuilles de soin ont été réglées en 2010.

FDSEA 89

Conseil de campagne

La sécheresse au cœur des débats, lors du conseil d'administration décentralisé de la FDSEA départementale, qui s'est tenu à Saint-Privé, en Puisaye, avant la visite du Préfet de l'Yonne attendu l'après-midi même, sur le terrain.



Du fait de la visite prévue l'après-midi, du préfet de l'Yonne sur l'exploitation du Gaec de la Motte, les administrateurs de la FDSEA se sont réunis le matin dans la salle des fêtes de Saint-Privé, pour un conseil décentralisé.

Visite préfectorale oblige, c'est à Saint-Privé, en Puisaye, que se sont réunis les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne, pour un conseil décentralisé. L'occasion pour le président Letellier de remercier en préambule les personnes qui l'avaient soutenu et félicité après son élection à la tête de la FRSEA de Bourgogne. *«A conditions exceptionnelles, mesuresexceptionnelles !»*…C'est en gros la tonalité du message qu'a souhaité faire passer la délégation reçue la veille par la conseillère agricole du Premier ministre, en visite dans le Nord du département. Délégation composée de Francis Letellier, Arnaud Rondeau, président de l'UPVY, Emmanuel Simonnet, président des JA 89 et Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture. Parmi les mesures demandées : la possibilité d'effectuer du stockage hivernal d'eau, l'autorisation pour les éleveurs à retourner les pâtures, un assouplissement des règles en matière de temps de travail et de contraintes environnementales… Un message écouté, ne demandant qu'à être entendu !



Une délégation composée de Francis Letellier, président de la FRSEA et de la FDSEA de l'Yonne, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, Emmanuel Simonnet, président des JA de l'Yonne, Arnaud Rondeau, président de l'UPVY, avait été reçue la veille, par Caroline Le Poultier, la conseillère agricole du Premier ministre François Fillon, en visite dans le Sénonais.

Une sécheresse présente partout

Les quelques pluies tombées récemment ne changeront rien à la situation. La sécheresse est bien là, comme en témoigne le tour de table effectué par les administrateurs présents. Du Vermentonnais, *«déjà tout grillé sur pied, avec des rendements attendus de 30 q en blé et de 10 à 15 q en colza, si ça va bien !»*, au Migennois, *«si pas de pluies dans les jours à venir, des rendements de 25 q en orges de printemps, contre 60 q en temps normal»*, en passant par le canton de Pont sur Yonne, *«ça souffre pas mal dans les argiles et on commence à voir les betteraves irriguées du fait de crevasses . Quand aux féveroles, guère plus de 25 cm là où d'ordinaire ça atteint les 60 à 80 cm»*. Une situation identique sur tout le département. Comme sur les Plateaux de Bourgogne où les escourgeons pourraient commencer à être moissonnés dans une dizaine de jours ! Pour cet autre exploitant du secteur, la catastrophe annoncée s'apparente déjà à celle de 1976, où l'on avait connu des rendements de l'ordre de 7 q en colza et 13 q en blé ! Durement touchés également, les éleveurs, notamment dans l'Avallonnais, où l'herbe disponible ne dépasse pas 50% de la quantité habituelle. Frédéric Blin, éleveur en Puisaye, faisant remarquer que : *«ce n'est pas la paille qui fera l'engraissement ! Face à des prix de luzerne inabordables, on espère des prix raisonnables sur les orges de mouture, mais en attendant, il va falloir tenir !»*

Une solidarité espérée à tous les niveaux

Autant de raisons pour voir l'administration assouplir certaines règles, notamment en matière d'autorisation du temps de travail. Pour Francis Letellier : *«la solidarité doit s'exercer à tous les niveaux et au sens large, y compris au ministère du Travail !»* Dans l'attente, en cas de *«zèle»* excessif de la part de l'administration, il est vivement recommandé aux employeurs de main d'œuvre d'alerter la FDSEA départementale en cas de moindre problème.

La *«solidarité paille»* se met en place, principalement au sein de la région Bourgogne. Un recensement des disponibilités effectué en FRSEA faisant apparaître que l'offre sera tout juste suffisante pour répondre aux besoins des éleveurs bourguignons.

Parmi les autres sujets abordés lors de ce Conseil : la PAC, alors que l'ensemble des textes conditionnant la réforme à appliquer en 2014 devra être écrit d'ici la fin de l'année. L'enjeu étant de faire remonter toutes les spécificités d'un département comme l'Yonne à *«faible potentiel»*, pour voir où il se situe dans la nouvelle répartition annoncée des DPU et conserver à minima l'enveloppe actuelle. Cette remarque du président Letellier : *«aujourd'hui, globalement, le budget de la PAC, c'est 100 € par habitant européen. Est-ce exagérément payé pour avoir à la fois la qualité, la quantité et la sécurité alimentaire ?»*

DOMINIQUE BERNERD

linformations aux section bovines

Mot d'ordre FNB de refus de cotation cette semaine

Les baisses de prix et de cotations sur les bovins finis entrée-abattoir que les abatteurs tentent d'imposer ne sont pas justifiées et ne sont pas acceptables.

La situation exceptionnelle de sècheresse conduit certes les éleveurs à annoncer plus d'offres d'animaux qu'habituellement.

Mais :

le niveau des abattages hebdomadaire n'a pas réellement augmenté par rapport à la situation des semaines précédentes pour les données connues jusqu'à la semaine 20, en femelles et jeunes bovins allaitants. Les abattages hebdomadaires de 2011 se situent au-dessus de 2010 depuis le début d'année. La hausse des abattages en vaches et JB laitiers sur les deux dernières semaines connues 19 et 20 demeure modérée Les animaux supplémentaires annoncés par les éleveurs sont en stock dans les fermes, il n'y a pas en soi d'afflux vers les abattoirs ;

la demande de la consommation demeure équivalente selon les données disponibles, lorsque l'on mesure la globalité de la consommation de viande bovine (piécé, haché, élaborés …). Et le niveau des prix en aval (au consommateur) demeure le même et se trouve en augmentation constante depuis des années ;

dans les autres pays européens, aucun mouvement de baisse des cours n'est observé, et la tendance est annoncée à la fermeté des prix des bovins, notamment en Allemagne.

En conséquence, les éleveurs refusent d'entériner cette semaine lors des réunions de cotations entrée abattoir des 30 et 31 mai, des cotations en forte baisse qui ne correspondraient à aucune réalité économique.

La FNB préconise à l'ensemble de ses membres des 10 régions de cotations entrée-abattoir d'être présents en réunion, mais de refuser de coter une baisse des cours.

Alors que la sècheresse impose de mobiliser tous les efforts pour contrer ses conséquences catastrophiques pour la pérennité de l'élevage, l'une des premières actions consiste, au niveau de la filière, à maintenir un niveau de valorisation correct des bovins et non à profiter de la détresse des éleveurs.

COMMUNIQUÉ FNB

En bref

Bénéfices agricoles forfaitaires La FDSEA58 a négocié les bénéfices sur les revenus 2010

Le 27 mai dernier, les représentants de la commission fiscale FDSEA 58 ont rencontré l'administration fiscale pour la négociation des bénéfices agricoles forfaitaires 2010. Au cours d'une négociation âpre, et devant une administration relativement inflexible, Jean-Pierre Condamine, Éric Bertrand, Monique Bernard et Jean-Luc Cointe ont obtenu des résultats probants sur la zone élevage et Bourgogne Nivernaise. Ainsi, alors que Bercy avait passé des consignes strictes pour rehausser le revenu forfaitaire à l'hectare à + 20 % en élevage et à + 60 % en grandes cultures, les représentants FDSEA ont réussi à minimiser les hausses de revenus forfaitaires, portant ainsi ceux-ci à 125 €/ha en élevage et à 168 €/ha en Bourgogne Nivernaise, en catégorie moyenne. Des coefficients de rattachement permettront d'établir le montant forfaitaire à l'hectare pour la zone Morvan et Puisaye. La sortie des textes fixant de manière définitive le montant d'imposition forfaitaire est prévue dans le courant de l'été.

SL – FDSEA 58



Formation

Améliorer la transparence dans les transactions bovines

Le 25 mai dernier, Interbev Bourgogne et Normabev sont intervenus à Château-Chinon, lors d'une formation destinée à mieux informer les éleveurs sur le système des transactions bovines. Avec un objectif : rester « acteur » au sein d'un dispositif bien encadré mais complexe.



Mieux informer les éleveurs, et en premier lieu les responsables de la section bovine FDSEA 58, est une priorité pour améliorer la transparence dans les transactions sur le marché de la viande bovine.

Bien connaître le nouvel accord interprofessionnel relatif à l'achat et à l'enlèvement des gros bovins et la circulation des informations d'abattage contribuent à assurer une amélioration dans les transactions. En effet, au-delà du prix de la viande négocié entre l'éleveur et l'acheteur (privé ou coopératif), le classement, la pesée, voire les saisies partielles ou totales, sont importants car cela rentre dans le règlement final de l'animal.

Cette journée de formation, animée par la directrice d'Interbev Bourgogne, Isabelle Tisserand, et Maurice Varenne, responsable Normabev, et sous la présidence d'Emmanuel Bernard, a permis de faire le point sur l'accord mais également les procédures judiciaires à engager si des différends apparaissent entre les éleveurs et les acheteurs.

Une plaquette est disponible auprès d'Interbev et les sections bovines pour informer les éleveurs sur ces accords. La présence d'Interbev lors des différentes manifestations : salons, concours de bétail, interventions dans les établissements scolaires, lors de réunions techniques chez les opérateurs de la filière (bouchers, grossistes, abatteurs privés et coopératifs…) contribue à l'information des acteurs de la filière.

Lors de cette présentation, Maurice Varenne, conseiller de Normabev, explique les points de contrôle qu'il assure lors de visites en abattoir et les rapports qu'il est amené à réaliser après les diagnostics qui peuvent conduire à des corrections (voire des pénalités). La FNB et ses sections spécialisées départementales suivent de près ces contrôles (avec la généralisation des machines à classer, cela s'intègre dans les orientations définies par le syndicalisme pour une meilleure rémunération des éleveurs).

En fin de réunion, Didier Ramet, secrétaire général FDSEA et Régis Amiotte ont souligné l'importance de ce type de présentation par l'équipe d'Interbev de Bourgogne. D'ores et déjà, une nouvelle rencontre à destination des éleveurs nivernais aura lieu en septembre 2011. De l'avis de tous les participants à ce premier rendez-vous, il est très important que le maximum d'agriculteurs puisse bénéficier de ces informations.

GAMBEY
71470 SAINTE-CROIX
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
CHAPUIS Fabrice - 21380 Marsannay-le-Bois
Tél./Fax : 03 80 40 41 97 - Port. : 06 86 48 99 67

FDSEA et JA 21

Des réunions sécheresses constructives

La FDSEA et les JA de Côte d'Or ont achevé lundi soir leur série de réunions sécheresse à travers tout le département.

Près de 600 personnes se sont retrouvées sur l'ensemble des rendez-vous sécheresse, organisés par la FDSEA et les JA de Côte d'Or du 25 au 30 mai. Échanges sur la situation de chaque secteur et listes des difficultés rencontrées ou à venir étaient à l'ordre du jour. Les responsables de la FDSEA et des JA ont développé les démarches engagées (fonds calamité en fourrage, dégrèvement foncier, avance de trésorerie, aménagement du cahier des charges de MAE et PHAE...) et l'organisation à mettre en œuvre vis-à-vis du manque important de paille et de fourrage. Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, signale que *«beaucoup d'agriculteurs ont pris conscience des difficultés actuelles et à venir»* et se réjouit de l'organisation entre éleveurs et céréaliers étant en train de se mettre en place dans le département.

Des agriculteurs bien préparés

Bernard Ehret, secrétaire adjoint de la FDSEA, a animé trois réunions : à Blaisy-Bas, à Duesme et Venarey. Près de 80 personnes étaient présentes à l'ensemble de ces trois rendez-vous. *«La majorité des agriculteurs s'était déjà occupée de trouver de la paille, c'est une bonne chose»* signalait Bernard Ehret, *«pour les zones de polyculture élevage, les agriculteurs travaillent ensemble et des arrangements sont trouvés. Des secteurs comme Darois, Prenois, Lucenay, Eringes ou Venarey restent toutefois très préoccupants certains agriculteurs se demandent même s'ils vont récolter la paille, celle-ci ne faisant que 20 cm de haut par endroit»*. Les responsables FDSEA/JA ont profité de l'occasion pour inviter les agriculteurs à implanter dès que possible des cultures dérobée et inciter les éleveurs à réaliser des échanges paille/fumier avec les céréaliers. *«Le problème reste la distance»* signale Bernard Ehret.

Soixante-dix personnes à Arnay

Dominique Guyon, le deuxième vice-président de la FDSEA, était présent à deux réunions dans l'Auxois, à Arnay-le-Duc et Vitteaux. Près de 130 agriculteurs avaient répondu présent. *«Beaucoup de gens s'inquiètent de cette situation climatique, il n'y a pas de réserve dans le sol, la végétation est réduite et les premières récoltes de foin ne se chiffrent qu'entre 30 % et 50% des rendements habituels»* signale Dominique Guyon. *«Des éleveurs possèdent des stabulations à aires paillées et ont déjà des contacts dans le commerce de paille»* explique le vice-président de la FDSEA, *«mais cette année, il faut aller chercher la paille plus loin. Les rendements paille sont réduits de 50% donc il va falloir trouver deux fois plus d'hectares...»* Le commerce de la paille étant déjà bien organisé, les éleveurs locaux sont à la recherche de la paille qui est d'habitude broyée. *«Beaucoup de céréaliers ont compris le principe, la solidarité est en train de se mettre en place»* signale Dominique Guyon, encourageant également les échanges paille/fumier.

Broyeurs déposés?

Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA, était à plusieurs réunions dont celle de Châtillon. *«Dans l'ensemble, les céréaliers du Châtillonnais vont avoir de la paille et les éleveurs arrivent à en trouver assez facilement. Il va sans doute en rester un peu pour les autres secteurs»* commente le secrétaire général. Les céréaliers sont donc prêts à *«laisser»* le broyeur. «Les réunions ont été constructives car plusieurs personnes ont même trouvé de la paille lors de ces rendez-vous» conclut Jean Bertrand, annonçant la continuité du travail entrepris par la FDSEA, désormais axé sur le bon déroulement des échanges de paille.

AURÉLIEN GENEST

La FNSEA et les JA saisissent la commission européenne

Dans une lettre, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs portent plainte auprès de la Commission européenne contre l'Etat Français.

Comme l'ensemble des États membres de l'Union européenne, la France a pris l'engagement de développer les énergies renouvelables sur son territoire. En application des directives communautaires, la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 a institué une obligation d'achat de l'électricité produite sur le territoire national par les producteurs gérant des installations qui utilisent des énergies renouvelables. Ainsi, plusieurs décrets et arrêtés ont mis en oeuvre cette disposition législative pour les installations utilisant l'énergie radiative du soleil, permettant aux producteurs d'énergie, dont font partie bon nombre d'agriculteurs porteurs de projets, de planifier leurs investissements dans un cadre stable et en croissance régulière.

Cependant, depuis le mois de septembre 2009, les agissements de l'État ont mis à mal la concrétisation de nombreux projets par des changements multiples de réglementation, l'application rétroactive de nouvelles règles et leur caractère nettement discriminatoire. En effet, les démarches pour mener à bien un projet prennent plusieurs mois, notamment par les procédures administratives imposées, et nécessitent d'engager des frais (études diverses, constitution qe sociétés ad hoc...) incompatibles avec les changements fréquents de règles ou la rétroactivité des mesures réglementaires.

L'obligation d'achat étant mise en oeuvre en application des directives européennes, l'Etat français se doit de respecter les principes généraux du droit applicables dans l'Union européenne et principalement les principes de sécurité juridique, de confiance légitime et de non-discrimination. De plus, la suspension de l'obligation d'achat opérée par un décret du 9 décembre 2010 sur la base de l'article 10 de la loi du 10 février 2000 ne repose sur aucun fondement juridique.

La directive 2003/54 du 26 juin 2003 ne prévoit pas expressément la possibilité pour un Etat membre de mettre en place une procédure de suspension de l'obligation, sauf à remplir les conditions figurant en son article 24 qui, en l'occurrence, ne sont pas présentes. De même, la directive 2009/28 du 23 avril 2009 ne comporte aucune disposition permettant à un Etat membre de suspendre l'obligation d'achat, cette directive imposant que les dispositions applicables aux producteurs d'énergies renouvelables soient proportionnées, nécessaires et non discriminatoires, ce qui n'est pas le cas en l'espèce.

Pour l'ensemble de ces motifs, il nous semble que la France manque gravement à ses obligations, ce qui porte manifestement préjudice aux porteurs de projets, et notamment aux agriculteurs que nous représentons.

Parallèlement aux recours engagés devant les juridictions administratives nationales, la FNSEA et les JA souhaitent attirer l'attention de la Commission par le dépôt de la présente plainte, dans la mesure où le droit communautaire n'est pas respecté par l'Etat français.

Nos services et nous-mêmes sommes à votre disposition pour tout renseignement nécessaire afin de compléter le dossier ci-joint.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de notre haute considération.

Visite d'essais

Journée technique à Bourgogne du Sud

La coopérative Bourgogne du Sud a organisé un rendez-vous technique la semaine dernière dans le canton de Beaune.



De nombreux ateliers étaient proposés aux adhérents.

La visite d'une plateforme *«blé»* de la coopérative Bourgogne du Sud a été organisée chez Gilbert Nobs et Jean-Louis Lhuillier, à Chevigny-en Valière près de Beaune. Plus de cent adhérents se sont rendus sur place pour l'occasion. Compte-tenu de la météorologie des derniers mois, ce rendez-vous annuel est intervenu avec *«au moins deux semaines d'avance»* par rapport aux années précédentes. *«Cette journée technique est très importante pour nos adhérents, notre mission est de rester à la pointe en matière de développement agricole»* annonçait le directeur de la coopérative Michel Duvernois.

Mise en commun des données

Dans le cadre de la plateforme d'innovation agro-environnementale (PIAE), un certain nombre de données issues de ces essais sera mis en commun avec d'autres coopératives de la région. C'est la grande particularité de cette année. *«Ces essais vont être mis dans la même base de données que celle de nos collègues de l'Yonne, de Côte d'Or et de Franche-Comté»* signale Michel Duvernois, «*nous irons plus vite dans la connaissance, il y a beaucoup des choses à faire ensemble»*. La PIAE est constituée de huit plateformes *«longue durée»* (7 à 8 ans) qui viseront à produire davantage et mieux, avec moins d'intrants. Avec cette PIAE, les facteurs de production seront optimisés (assolements, matière organique, amendements calcaires, travail du sol, mécanique du désherbage...). Les agriculteurs auront à disposition un système de géo-positionnement par satellite, offrant des précisions de travail du sol de deux ou dix centimètres.

Espoirs sur «Musik»

Des essais sur 22 variétés de blé ont été présentés la semaine dernière à Chevigny-en-Valière. *«La moitié des variétés était déjà utilisée par nos adhérents, l'autre moitié était des nouveautés»* indique Christine Boully, responsable agronomique à Bourgogne du Sud. Une présentation de chaque variété a été faite. Si toutes ne correspondent pas au terroir et aux débouchés du secteur, quelques-unes ont su tirer leur épingle du jeu. C'est notamment le cas de la variété «Musik», qui se distingue par sa tolérance à la mosaïque. Sur cette problématique, cette variété présente une amélioration par rapport aux variétés Royssac et Aldric. D'autres ateliers techniques étaient également proposés aux visiteurs. Au programme : plusieurs thèmes sur la fertilisation azotée, le désherbage ou encore le travail du sol.

Marchés céréaliers à surveiller

Lors de la visite des 600 microparcelles, Michel Duvernois a notamment abordé l'évolution des marchés céréaliers. Après être revenu sur le bilan de la dernière campagne, marqué par des volatilités extrêmes, le directeur de la coopérative a rappelé l'influence d'événements *«touchant la planète»* comme le dernier tsunami au Japon. Que va t-il se passer désormais? *«Si l'on s'en tient uniquement aux marchés des céréales, il y a deux facteurs très importants à surveiller»* répond Michel Duvernois, *«le premier concerne la mer Noire et la vitesse à laquelle les Russes et les Ukrainiens vont redevenir exportateurs. Le deuxième facteur est lié à la situation aux États-Unis et plus particulièrement aux cultures de maïs. Aujourd'hui, les conditions climatiques n'y sont pas très bonnes»*.

AURÉLIEN GENEST


Le directeur de Bourgogne du Sud Michel Duvernois a évoqué les marchés mondiaux.

▶ Rendez-vous

Rencontres technopole agro-environnement

Le Technopole Agro-environnement, Dijon Céréales, l'Inra, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Avalis institut du végétal, le cetiom et le pôle de compétitivité Vitagora, vous invitent aux Rencontres du Technopole Agro-environnement le mardi 7 juin, à la ferme du Lycée agricole de Tart le Bas.
8h45 : Accueil des participants - 9h15 : visite des plateformes d'essais
13h15 : Déjeuner - 14h45 : Ateliers techniques et stands en libre-service.
17h30 : village des fournisseurs

Rencontres Expérimentation «Plateaux»

Dijon Céréales, Damier vert et leurs partenaires vous invitent à la visite de la plateforme d'expérimentation grandes cultures « Plateaux », le 9 juin à partir de 14h sur le site du silo de Poinçon-Lès-Larrey.
14h : Accueil des participants
14h30 à 17h30 : visite des plateformes d'essais
- Blé : variétés, herbicides conduite (animations par Dijon céréales, Arvalis, 110 Bourgogne, Chambre d'agriculture)
- Colza : variétés, cultures associées, herbicides et azote (Dijon céréales, Cetiom, 110 Bourgogne, Chambre d'agriculture)
- Orge d'hiver : variétés, fongicides (Dijon céréales, 110 Bourgogne)
- Orge de printemps : variétés, interaction variétés date de semis x fongicides (Dijon céréales, 110 Bourgogne).

JOURNEE ESSAI VALTRA



SERIE S
240 – 370 CV

JEUDI 9 JUIN
À PARTIR DE 10 H
SUR LA COMMUNE DE
LICHÈRES PRÈS AIGREMONT

SERIE N DIRECT
TRANSMISSION
VARIATION CONTINUE



ETS Parigot
MATÉRIEL AGRICOLE et VITICOLE
89144 LIGNY-LE-CHATEL - 03 86 47 43 62

Filière ovine

L'efficacité alimentaire fait son apparition

L'organisme de sélection Mouton Charollais a tenu son assemblée générale à Pouilly-en-Auxois. Le conseil d'administration a validé un nouveau critère de sélection.

Pour la toute première fois, l'assemblée générale de l'organisme de sélection Mouton charollais s'est tenue hors du berceau de la race, à Pouilly-en-Auxois, au lieu de Charolles habituellement. Réunissant 136 éleveurs à l'échelle nationale et plus précisément sur 35 départements, l'OS Mouton charollais est l'organisme de sélection génétique de la race : il gère le livre généalogique et le schéma de sélection. La promotion et la commercialisation des reproducteurs fait, bien entendu, partie de ses missions.



Hubert Burtin, président de l'OS Mouton charollais.

Économies sur l'alimentation

Une présentation de nouveaux critères de sélection génétique était à l'ordre du jour. L'efficacité alimentaire a été détaillée par la directrice Céline André, puis validée par le conseil d'administration. *«Aujourd'hui, nous connaissons la croissance et le poids des animaux, mais nous ne connaissons pas les données quantitatives alimentaires»* faisait remarquer la directrice. L'objectif de la mise en place du critère *«efficacité alimentaire»* est de savoir, pour des poids égaux, quelle est la consommation des animaux, dans le but de réaliser des économies sur le poste alimentaire. Une orientation qui s'avère pertinente compte-tenu du prix des concentrés. *«D'autres races se sont déjà orientées vers ce critère, c'est une bonne chose de l'ajouter à la carte de notre schéma génétique. Il faut être innovant, la génétique évolue vite!»* commente Céline André.

Jusqu'à 500g d'écart par jour

«Pour la race Lacaune qui calcule déjà cette efficacité alimentaire, par jour, il y a un écart de 500 grammes de concentrés entre le meilleur animal et le plus mauvais ! Multiplié par le nombre de jours d'engraissement, ce poids est conséquent et représente autant d'économies à réaliser sur le poste alimentaire» signale la directrice de l'OS. Si tout se met en place rapidement, les premiers résultats devraient être connus dès l'année prochaine. Une fois rentrés en station, les animaux seront contrôlés par un distributeur automatique de concentrés (Dac).



Moins de brebis contrôlées

Le bilan du contrôle de performances 2010 était également à l'ordre du jour de l'assemblée. Une chute du nombre de brebis est constatée au niveau national. *«Cette baisse se chiffre à 700 unités pour atteindre 8127 brebis»* commente la directrice de l'organisme de sélection, *«les causes? Il y a la répercussion de la fièvre catarrhale et le contexte économique. Il est vrai que la sélection coûte cher, certains éleveurs arrêtent la sélection quand ils arrivent dans le rouge»*. Cette diminution de nombre de brebis contrôlées est toutefois moins importante que celle enregistrée entre 2009 et 2010 (baisse de 1200 animaux). La directrice est confiante pour 2011 : *«Cette baisse devrait s'estomper. En 2011, nous avons plus de sélectionneurs qu'en 2010 : le nombre de brebis devrait logiquement être revu à la hausse»*.

Présentation d'Elvea

En fin de réunion, Edouard Benayas, représentant l'association Elvea (Éleveurs et acheteurs associés) a fait part de la création d'une section ovine au sein de sa structure. Quatre principaux atouts pour les éleveurs ont été mis en avant par le technicien : *«adhérer à cette section vous permet d'avoir une structure représentant le commerce privé, de bénéficier plus facilement de la majoration de l'aide aux ovins (liée à la prime à la brebis), d'accéder à différents services comme le logiciel de gestion de troupeau et enfin, d'organiser la filière ovine en répondant à la demande du marché»*.

AURÉLIEN GENEST

Utilisation des copeaux de bois en litière

Une alternative à la paille

Dans un contexte de prix de la paille fort et des rendements fourragers comme des cultures à la baisse, les copeaux de bois prennent tout leur sens. Tour d'horizon sur leur mise en œuvre…



Le bois déchiqueté offre une alternative à la paille, notamment dans un contexte difficile pour les fourrages.

Depuis plusieurs années, certains éleveurs utilisent les copeaux de bois comme alternative à la litière de paille. L'efficacité n'est plus à prouver (drainage, absorption, effet aseptisant…), mais quelques règles sont néanmoins à retenir.

Une utilisation simple

En effet, les copeaux broyés pour la litière se préparent de la même manière que pour les plaquettes de chaudières bois. Après avoir sélectionné des perches d'un diamètre suffisant (15 à 40cm de diamètre en pied et de 2 à 15m de longueur) pour obtenir un bon débit de chantier au broyage, celles-ci sont regroupées en tas et broyées. On privilégiera des essences de bois blancs avec peu de tannins (frênes, platanes, bouleaux, trembles, aulnes, saules, résineux…), surtout pour éviter l'irritation des pieds sur les litières de volailles et chevaux. Sur bovins, le chêne est moins problématique surtout s'il est âgé de moins de 25 ans (moins de tannins). Le calibrage des copeaux (ou plaquettes de bois) sera en général plus petit (20mm) que pour les chaudières (40mm) pour obtenir une capacité d'absorption plus grande. Deux à trois bennes en rotation sur le chantier permettent de stocker les copeaux à l'abri dans un hangar ou dans la stabulation vidée dernièrement de son fumier. L'humidité des copeaux de bois vert avoisine les 50 à 55%. Mis en tas de 2m de haut minimum (jusqu'à 5-7m si possible), la fermentation peut commencer. Après quelques jours, la température s'élève progressivement pour atteindre les 70 à 80°C. Celle-ci durera entre 4 à 5 mois et sèchera la plaquette naturellement sans intervention humaine (sans remuer le tas). Passé ce délai, les copeaux de bois auront alors une humidité comprise entre 15 et 25% selon les essences et la période d'abattage. Notons que l'échauffement du tas par fermentation n'engendre pas d'incendie puisque l'auto-inflammation des copeaux se fait entre 240 et 260°C.

A quelle période broyer ?

L'abattage de perches en pleine sève est possible (feuilles comprises), la chauffe sera d'autant plus rapide. Seul bémol, les feuilles génèrent davantage de poussière au paillage. La Cuma Terr'Eau dispose encore de quelques jours en juillet dans son planning pour les agriculteurs intéressés.

Pratiques de paillage

Plusieurs pratiques existent. La première consiste à étaler environ 15 à 20cm dans la stabulation avant l'entrée des animaux. La litière de copeaux dure trois semaines environ. Un retournement avec une fraise, un vibroculteur ou une herse rotative brise la croûte qui s'est formée et fait remonter les copeaux propres prolongeant de 15 jours cette dernière. Après un mois à un mois et demi, on ajoute à la pailleuse des copeaux (si la pailleuse le permet) où on réalise un paillage classique à la paille. Cette technique de retournement reste contraignante.

Une seconde pratique consiste à mettre seulement 6 à 8cm de copeaux à l'entrée des animaux et à réaliser après une quinzaine de jours des apports de copeaux ou de paille avec la pailleuse, ce qui évite un retournement souvent fastidieux avec un outil. Certains éleveurs répètent l'opération après curage en milieu d'hiver.

Une troisième technique consiste à réaliser un *«mille feuille»* à la pailleuse (une couche de copeaux, une couche de paille et ainsi de suite durant l'hivernage).

Les éleveurs pratiquant ce paillage à base de copeaux s'accorde à dire que la litière à base de copeaux reste froide. La compléter par un apport de paille en hiver apporte un confort supplémentaire.

Les conditions d'épandage sur les parcelles

En utilisation ponctuelle, la litière à base de copeaux n'a pas d'incidence sur l'acidité de la prairie. Compostée, les tanins présents sont neutralisés et le pH de cette litière est supérieur à sept. Avec les copeaux, le compost sera plus stable et de meilleure qualité. Sur culture, on évitera de l'enterrer afin de favoriser son assimilation.

En conclusion, même si les quantités de bois à destination du paillage ne sont pas chaque année présentes sur l'exploitation, la litière aux copeaux de bois reste très intéressante ponctuellement. Sa ressource est disponible en cas de remise en état d'une haie ou de bordures de bois, d'émondage, de reprise de parcelles ou encore de reliquat des coupes d'abattage de parcelles forestières voisines, d'éclaircies, d'entretien communaux… Contacter Étienne Bourgy la FDCuma de la Nièvre pour davantage de précisions sur cette technique et les tournées de déchiquetage au 03 86 93 40 25.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FDCUMA DE LA NIÈVRE

Repères

Un coût très compétitif

- Le broyeur de la Cuma Terr'Eau débite 40 m³ par heure selon les conditions du chantier. Le coût de revient varie entre 7 à 9 € HT/m³ selon les quantités broyées.
- 4 m³ secs = 1 tonne de copeaux
- 1 tonne de copeaux secs absorbe autant qu'une tonne de paille
- 1 m³ de copeaux absorbe 300 à 350 litres de lisier
- 1 tonne de copeaux = 28 à 36 € HT (prestation de broyage uniquement)

Ce prix de revient ne tient pas compte de l'abattage, du débardage et du transport des copeaux par bennes ni du temps passé. Ces derniers intégrés, pour l'agriculteur propriétaire du bois, le coût global ne dépasse pas les 50 à 70 €/tonne selon les types de chantiers (main d'œuvre de l'agriculteur comptée à 15€/heure).

C'est sa 12ème édition

Les rendez-vous du Printemps bio en Bourgogne

Dans la première quinzaine de juin s'ouvre la 12ème édition du printemps bio en Bourgogne. De nombreux rendez-vous dans chaque département permettront à tous les publics de se rencontrer et de s'informer sur les pratiques de l'agrobiologie tout en découvrant ses produits et ses productions.

Le printemps Bio est de retour en Bourgogne pour une douzième édition illuminée par une «*animation phare*» : les apéros bio. L'occasion de se retrouver autour des jus de fruits et des vins issus de raisins bio, la filière viticole s'affirmant comme l'une des filières végétales les plus dynamiques avec une forte progression du nombre de conversions et une croissance record des ventes.
Comme chaque année ce printemps bio favorise les échanges entre les agriculteurs engagés en agrobiologie et le grand public. Journées techniques avec visites de fermes, formations, portes ouvertes, marchés bio… s'organisent dans chacun des départements de Bourgogne.

En Côte d'Or

8 juin Visite d'une ferme bio, de 9h30 à 13h, à l'Earl François Magnon à Champ d'Oiseau (rue d'Amont). Visite de la ferme bio en céréales et élevage allaitant, visite des parcelles et de l'élevage, échanges sur la conduite technique en bio et la commercialisation.
Contact : Marion Morize - 06 78 54 48 48.

12 juin Portes ouvertes Baum'Plantes et marché bio de 9h à 18h chez Claude Soutenet à Baulme la Roche. Visite des cultures, marché de producteurs bio, conférence-débat sur les OGM, démonstration de labour à cheval.
Contact : Claude Soutenet - 06 01 96 14 86.

14 juin Visite d'une ferme bio de 9h30 à 13h au Gaec René et Nicolas Boucherot à Pellerey (rte de Lamargelle). Visite de la ferme bio en polyculture-élevage, visite des parcelles et de l'élevage, échanges sur la conduite technique en bio et la commercialisation.
Contact : Marion Morize - 06 78 54 48 48.

19 juin Portes ouvertes du jardin d'insertion Pré Vert à Quétigny (rue de l'Enclume). Visite du jardin, découverte de l'activité d'insertion et de la vente en paniers.
Contact : Maria Barkhatova - 03 80 46 59 58.

26 juin Portes ouvertes du Domaine Perrin et marché bio à Ladoix-Serrigny (14, av. de Corton). Marché de producteurs bio, repas, animations.
Contact : Isabelle Perrin - 03 80 26 40 93.

Dans la Nièvre

25 mai et 6 juin Formation «*Plantes bio-indicatrices*». Rendez-vous technique à la Mairie de Saint-Malo en Donziois, de 9h à 17h.
Contact : Olivier Bouilloux - 03 86 72 92 23

31 mai Tour de Plaine bio. Visite de l'exploitation du Gaec Lurier (itinéraires culturaux, visites de parcelles…) de 9h30 à 12h.
Contact : Laurent Barle - 03 86 36 94 25.

1er juin Marché bio à Challuy de 16h à 20h.
Contact : Jean-Patrick Pelletier - 06 68 91 89 66.

18 juin Foire bio toute la journée, à la Graineterie de Clamecy (2, rue de la Monnaie). Marché de producteurs, artisanat local.
Contact : Florine : 03 86 27 93 64.

Dans l'Yonne

23 et 24 mai
Formation «*Plantes bio-indicatrices*», de 9h à 17h à la mairie de Pailly.
Contact : Olivier Bouilloux - 03 86 72 92 23

24 mai Visite d'une ferme bio, l'Earl du Bois de Chaumont, de 14h à 17h, chez François Camburet à Marmeaux. Découverte d'un système céréalier bio sans élevage, visite des parcelles l'après-midi.
Contact : Patrice Cote - 03 86 94 82 90.

4 et 5 juin Portes ouvertes au Domaine Goisot de 10h à 19h à Saint-Bris le Vineux. Visite des vignes, dégustations, stands de producteurs locaux bio et démonstration de jardinage.
Contact : Domaine Goisot - 03 86 53 35 15.

5 juin Fête de la terre de 14h à 19h au Parc Paul Bert à Auxerre. 9h, randonnée pédestre 14h, ouverture des stands, café citoyen, quizz, expositions et animations diverses. Stand du Gaby (Agrobiologistes de l'Yonne).
Contact : Jour de la Terre - 03 46 48 19 30.

6 juin Visite de la plateforme essais et biodiversité de la Cocebi à 14h, route de Chevannes à Auxerre. Présentation des essais céréales, protéagineux, lin et variétés anciennes.
Contact : Grégory Moreau
7 juin Formation Perfectionnement de la méthode «*Plantes bio-indicatrices*», de 9h à 17h à la mairie de Jully la Maine.
Contact : Olivier Bouilloux - 03 86 72 92 23
- Visite d'une ferme bio de 14h à 17h, chez Jean-Marie Gois à Dicy (Rochy). Découverte d'un système céréalier bio sans élevage.
Contact : Guykain Degryse - 03 86 72 92 20.

7 et 10 juin Apéritif bio au magasin des la Ferme de la Butte de 17h à 19h le mardi et de 11h à 13h le vendredi, à Vaux de Lugny.
Contact : magsin de la Ferme de la Butte 03 86 34 13 39.

10 juin Apéritif bio à l'AMAPP les Paniers bio du Gâtinais, de 18h15 à 19h15 à Chéroy.
Contact : nicolas.sire@me.com

15 juin Visites d'essais et de parcelles bio à partir de 14h, à l'Earl de la Ferme aux Cailloux, chez Christophe Dupuis à Arces-Dilo. Essai de désherbage mécanique et semis sous couvert.
Contact : Jeanne Beranger - 03 86 72 92 27.

ADEMA, un stage de découverte créé pour susciter de nouvelles vocations.



Le dispositif ADEMA - Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles - a été créé pour permettre à des entreprises agricoles de faire découvrir les métiers agricoles.

Il s'agit de transmettre leur passion à des demandeurs d'emploi qui ne connaissent pas encore le monde professionnel de l'agriculture. Voulu par les partenaires sociaux, le dispositif ADEMA est financé par le FAFSEA, l'OPCA* qui finance la formation professionnelle des salariés.

ADEMA remporte un franc succès. En 2010, 1 578 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de ce stage de découverte des métiers agricoles, d'une durée d'un mois. En 2011, l'objectif affiché par le FAFSEA est de 3 000 stagiaires ADEMA.

*OPCA = Organisme paritaire collecteur agréé

Un stage type ADEMA d'un mois représente pour le stagiaire :

- **5 jours passés en centre de formation pour choisir un secteur qui l'intéresse et apprendre les premières bases du métier,**
- **3 semaines d'immersion en entreprise agricole où, encadré par un maître de stage et sous la responsabilité du centre de formation, le stagiaire découvre la réalité du métier choisi,**
- **2 jours de bilan en centre de formation avant de poursuivre une éventuelle formation complémentaire ou de trouver un emploi.**

Sur le plan pratique, le FAFSEA prend en charge l'indemnité forfaitaire du stagiaire s'il ne perçoit pas d'indemnité chômage. Il n'y a aucun surcoût financier pour l'entreprise d'accueil puisque le stagiaire est couvert par sa propre caisse de protection sociale et par une assurance responsabilité civile souscrite par un vaste réseau de centres de formation. De même, les équipements de protection individuelle doivent être fournis par les centres de formation. Les frais annexes (hébergement, repas, déplacements...) restent à la charge du stagiaire ADEMA.

En savoir plus : www.fafsea.com/adema

adema

Fafsea

Création et réalisation Valorge 02 40 75 22 77 - RCS Nantes B 343 046 769 - Crédit photo : trelzeavril.fr-fotolia

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 26 MAI

Présentés : 59 675
Vendus au classement de 1,305 à 1,314E soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,309E (-0,034).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,329E
408 coches vendues à 1,006 (-0,041)
départ élevage1,011 à 1,030
regroupées de1,000 à 1,016

INDICE PORCELET
Du 23 au 27 mai : Prix à 25 kg: 2,075 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 35,460
Du 16 au 20 mai : Prix à 25 kg: 2,138 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 36,485

Sancoins -

Le 25 MAI
Amenés 10. - Tarifs maintenus.
Au kg vif : Laitons moins de 20 kg 2,00-2,21; 20-25 kg 1,82-1,99; 25-35 kg 1,71-1,88; 35-40 kg 1,61-1,83. Nourrains plus de 40 kg 1,53-1,67.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 23 MAI

Ovins: 200	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	85-105	2,15-2,56
Agneaux gras	80-108	1,47-2,35
Brebis	35-65	0,57-1,10
Béliers	80-90	2,15-2,56

Apports plus importants. Cours en recul en agneaux, sensiblement reconduits en brebis.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 06 JUIN AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 30 MAI
Amenés 1 228 - 93% de vendus - L'offre est importante.
- Effectifs : agneaux : -- Brebis : - Béliers : - Caprins -
AGNEAUX : Le sec augmente les sorties, la qualité baisse, les lots extra voient leur tarif reculer légèrement, le second choix enregistre une baisse plus nette.
Brebis :Grosse sortie pour la saison, là aussi, la qualité n'est plus au rendez-vous et les prix sont revus à la baisse.
Béliers, caprins : baisse en moyens et inférieurs (béliers), demande suivie, cours inchangés (caprins).

PROCHAIN MARCHÉ :JEUDI 16 JUIN POUR CAUSE DE PENTECOTE (pesée : 6h30/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,40 à 1,10 (27 à 70 €)	0,15 à 0,40 (5 à 30 €)	-
Béliers (55 à 102 €)	**Chèvres** (7 à 30 €)	**Boucs** -		
Agneaux laitons -38 kg (65 à 100€)	-	2,20 à 2,78	2,00 à 2,20	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (83 à 110€)	-	2,30 à 2,71	2,18 à 2,30	-
Agneaux laitons +44 kg (104 à 112€)	-	2,07 à 2,47	-	-

SANCOINS 25 MAI

Amenés 533, dont 207 agneaux, 66 agneaux d'embouche, 215 brebis et 13 béliers.
Les cours sont reconduits surtout pour les agneaux de bonne qualité et bien finis. Tarifs également maintenus, toutes catégories de brebis.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,20-6,05 (=); R 5,40-5,85-5,70 (=); 19-22 kg U 5,25-6,10-5,75 (=); R 4,90-5,55-5,35 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-2,00-1,85 (=); R 1,45-1,60-1,50 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=). Agneaux gris 18-22 kg U 5,05-5,50-5,35 (=); R 4,90-5,35-5,25 (=).

Veaux d'élevage - 25 MAI

Amenés 77
Cours reconduits, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 260,00-330,00-290,00 (=); conformation supérieure 330,00-375,00-345,00 (=); Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 255,00-315,00-290,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 23 au 29 MAI. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.	=	2,55	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,50	=	2,50	=
			R	2,40	=	2,40	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,39	0,02	2,39	=
			R	inc.		2,31	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,30	0,02	2,30	=
			R	2,23		2,23	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,19	=	2,19	=
			R	2,15	=	2,15	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,10	=	2,09	-0,01
			R	2,05	=	2,04	-0,01
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,07	=	2,07	=
			R	2,04	=	inc.	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,90	=	1,91	0,01
			R	1,85	=	1,84	-0,01

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 25 MAI

Amenés 637 broutards et 367 bovins maigres.
Les bons broutards légers se vendent encore à de bons tarifs. Les animaux de qualité moyenne ont du mal à trouver preneur. La vente est donc en dents de scie mais aussi due au climat asséchant dans la région. En bovins maigres, légère baisse pour toutes les catégories surtout pour les animaux de forme type culard. Les vaches en bon état se vendent encore facilement.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 340,00-540,00; 200-250 kg 510,00-680,00; 250-300 kg 570,00-770,00; 300-350 kg 740,00-860,00; 350-400 kg 790,00-970,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 350,00-500,00; 220-300 kg 430,00-640,00; plus de 300 kg 630,00-710,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 670,00-960,00; 400-450 kg 880,00-1220,00; 450-500 kg U 810,00-1060,00; 500-600 kg 800,00-1390,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 450,00-820,00; 400-450 kg 12-24 mois 750,00-880,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 610,00-1500,00-928,00. Vaches moins de 5 ans 700,00-1380,00-991,00; 5-10 ans 780,00-1500,00-1091,00; plus de 10 ans 710,00-1390,00-929,00; suitées 1030,00-1410,00-1241,00. Châtrons inc. Taureaux 1060,00-1750,00-1351,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,92-3,30; R 2,55-2,92; 200-250 kg U 2,60-2,98; R 2,21-2,60; 250-300 kg U 2,47-2,63; R 2,27-2,47; 300-350 kg U 2,42-2,61; R 2,28-2,42; 350-400 kg U 2,29-2,43; R 2,13-2,29; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,72-3,47; R 2,14-2,72; 220-300 kg U 2,12-2,20; R 2,00-2,12; plus de 300 kg U 2,06-2,15; R 2,01-2,06. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,16-2,43; R 1,90-2,16; 400-450 kg U 2,31-2,53; R 2,01-2,31; 450-500 kg U 2,01-2,26; R 1,82-2,01; 500-600 kg U 2,13-2,41; R 1,98-2,13; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,99-2,10; R 1,87-1,99; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,58-2,49; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,36-2,08; R inc.; 5-10 ans U 1,37-1,83; R inc.; plus de 10 ans U 1,22-1,67; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,32-1,79. **Au kg net** : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,05-2,33; R 1,71-2,05.

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 16 AU 22 MAI. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	
	U	-	
	R	3,32	+0,02
	O	3,00	-0,03
Génisses	E	inc	
	U	4,05	=
	R	3,48	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,57	-0,03
	R	3,37	-0,03
	O	2,98	-0,02
	P	2,71	-0,05
Taureaux	E	inc.	
	U	2,50	-0,02
	R	2,44	-0,01
	O	2,35	-0,05
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,50	-0,01
	R	3,27	=
	O	3,03	=

Sicagemac - marché du 30 MAI

CORBIGNY

Bovins : 236	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (280-345kg)	630-800	2,20-2,48
Broutards (395-420kg)	920-990	2,29-2,43
Taurillons herbés (420-565 kg)	910-1250	2,04-2,22
Laitonnes (250-400g)	460-760	1,81-2,05
Taureaux (660-1235 kg)	1120-1860	1,36-1,71
Vaches suitées mâles et femelles	1070-1390	
Vaches légères	500-790	-
Vaches entre deux	800-1010	
Vaches lourdes	1020-1250	

LES TENDANCES

BROUTARDS/TAURILLONS Présentation de meilleure qualité permettant de sensiblement reconduire les tarifs (toujours trop bas pour la saison!!!) Peu de demande en sujet vieux ou moyens à des tarifs en baisse.

LAITONNES/GÉNISSES, Stabilité des cours en femelles, vente quasi totale.

TAUREAUX, Vente totale et toujours active en taureaux.

VACHESMarché difficile en légères et âgées entraînant une baisse sur l'ensemble des animaux à la vente.

PROCHAIN MARCHÉ : 06 JUIN

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur David Brown 990 avec fourche avant, charrue Huard Bisoc réversible 12 pouces, chariot à fourrages
✆ **04 78 06 30 78**

01 - Vds tracteur enjambeur 1400 heures px 3000 euros TTC ; 1 groupe de pompage 65m3/h, 80cv, px 3000 euros TTC
✆ **04 79 42 00 95**

26 - Vds cause décès Bull 60cv IH Internationnal + Char
✆ **04 75 27 50 09**
ou 04 75 27 52 86
(HR ou répondeur)

38 - Vds tracteur Allis Chalmers w d row crop an 1951 TBE faucheuse Kuhn 4 assiettes + conditionneur.
✆ **06 75 04 60 70**

39 - Vds 2 autochargeuses 22 et 30 m3, bon état, surbaissées, bas prix
✆ **03 84 41 26 25**

88 - A vendre tracteur Fiat F140 4 RM clim. bon état année 1994 - 6500 H.
✆ **06 84 32 45 84**

Travail sol

18 - Vends presse Galliglani, très peu servie, très bon état, n° 2120 L.
✆ **06 64 83 83 07**

89 - VENDS cover crop Kuhn, - discover XM 40/660 monopoutré, très bon état, - rouleau, prix: 12 500 euros (réf. 2204)
✆ **06 26 55 57 94**

Récolte

21 - VENDS faneuse Fella 540 hydro, - andaineur Kuhn 4.30 m., - presse John Deere 545, - élévateur BR (réf. 2203)
✆ **06 82 04 21 46**

26 - Vds barre de coupe 3 points 1,80 m chargeur de bottes Quercy bottes le tout en bon etat
✆ **06 09 45 08 33**

38 - Vend presse Garnier à foin basse densité, grand canal, prise de force.
✆ **04 76 07 03 08**

38 - Vds MB Laverda 521 TBE, pneu 800, 5760 h : 27000 euros.
✆ **06 14 85 02 65**

39 - MF 6110 + charg. 5300 h 1996, inverseur neuf, t.b.é. GF 5801 Kuhn GA 4301 2001, t.b.é.
✆ **04 74 50 73 54 hr soir**

42 - Vds presse BR New Holland 5950 ttes options état except
✆ **06 33 77 66 45**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120, rouleaux ou barrettes + moiss. bat. Claas 98 SL
✆ **06 23 19 33 18**

70 - Achéte Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds moissonneuse-batteuse Soméca M.84, bon état.
✆ **03 85 50 46 06 H R**

71 - Vds moissonneuse-batteuse New Holland 8040, 2.600 heures.
✆ **03 85 78 41 78 H R**
ou 06 84 40 52 56

88 - Vends MB Claas 98 Classic 36 3500 H clim caisson 3D coupe 5m10 chariot 26.000 euros.
✆ **06 82 98 30 15**

Traitement

38 - Vds pulvé Kuhn porter pkb1000 15 m hydro tri jet TBE roue 12/4/24 Kléber TBE.
✆ **06 23 66 31 42**

Arbo-viti

69 - Vends 3 cuves de 50 Hl., 2 de 70 Hl. portes inox (ciment) - Tank à lait Alfa Laval 1250 l. sur roues - Décuveur Alma.
✆ **04 74 04 43 79 HR**

Irrigation

07 - Vds moteur Perkins de MB 110CV pour pompe d'arrosage en TBE
✆ **06 01 74 05 54**
ou 04 75 33 08 89

42 - Vds enrouleur Carraro 63/200m, tourelle, tbé 1 500 euros, tuyaux alu. Ø 125 Irrifrance
✆ **06 87 79 30 91**

42 - Vds enrouleur Ocis 250 m de tuyaux diam. 70 et divers tuyaux alu. diam. 70 et 50
✆ **04 77 52 46 30**

58 - VENDS enrouleur irrifrance, 82 tuyaux alu. 9 m., 4 p groupe de pompage électrique 40 v pompe KFB, 250 M câble 4 conducteurs (réf. 210C)
✆ **06 74 69 21 83**

Forestier

38 - Vds tapis monte-bois Ballario hydraulique long. 8 m larg 0,30 très peu servi : 1950 E HT, treuil Uniforest 6 t neuf : 3000 E HT.
✆ **04 74 59 90 41**

58 - VENDS plaquettes forestières pour paillage, possibilité livraison. (réf. 210B)
✆ **06 80 68 11 70**

Manutention

38 - Recherche chargeur frontal Agram-Alo-Quicke type 630/650/655 (sans) (adaptation) ou série 700.
✆ **04 74 58 38 45**
ou 06 77 14 07 00

Agri. divers

01 - Vds transfert pipeline à lait 3 postes grande long. tuyau inox et fer moteur pompe à vide
✆ **06 21 17 07 63**

01 - Vds cse cessation tracteur Case MX100 bon état, andaineur Stoll, faneuse Kuhn, presse BR JD bon état, cornadis 83 places, pulvé Berthoud rampe repliage hydro
✆ **06 29 40 12 55**
ou 04 74 52 78 73

07 - Vends Tank à lait 1000l Japy
✆ **06 66 96 15 14**

07 - Vends Tank à lait 1200l tôles bac acier toiture bardage translucide, portes de hangar rails
✆ **06 30 84 17 34**

07 - Vds tracteur MF374 pour pièce 4R mot. 4200H - Achat ferraille vieux matériels agricoles MB TR
✆ **06 18 84 76 35**

21 - Agri. allemand ACHETE MB Claas, Deutz Fahr, - tracteur, 4 X 4, - ensileuse bec pick up, - presse carrée et à balles rondes. (réf. 220B)
✆**/fax : 00 49 56 03 73 22**
ou mail: sloboma@web de

21 - RECHERCHE crochet standard 32 cm, larg. 18 entre diam. 17 pour tract Same Jaguar Leopard. (réf. 2207)
✆ **03 80 35 03 69**

21 - VENDS surélévateur Mailleux, - 1 épandeur Leboulch 5 T., - 1 scie à ruban ancienne, - pneu Michelin 205-60-R16-92HC1 (réf. 2113)
✆ **03 80 35 04 07**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques. (réf. 200B)
✆ **07 86 46 73 30**

26 - Vds Rampe AR diam70 20 tuy 200euros /Rampe Alu 20 tuy 400 euros /1 Pompe El 4 cv + Crépine 250 euros / 50 colliers prise diam 50 2euros /20 diam90 3euros/10 Bauer 15euros diam70 Crinia diam100 15euros
✆ **04 75 05 29 53**

26 - cellule grain 40 tonnes demontee ventilation 380 V px 700 euros
✆ **04 75 47 40 14 hr**

26 - Vds roues etroites 8-3R44 completes 650 euros - pompe irri aspi + refoul 40m3 450 euros - cle choc + douilles 19 a 50 450 euros - livraison possible
✆ **06 70 21 06 40**

38 - Vend presse Case moyenne densité F200 = tractofaneur porté 3 points T72 fourche à fumier 3 points arrière TBE.
✆ **04 76 07 97 47**

38 - Vds botteleuse IH 5112 B D, pirouette Phare traînée 300 E le tout gros lapins 2E/Kg.
✆ **06 47 24 01 89**

38 - Vends épandeur Le Boulch 5 t, désileuse silo Farmer, cages à lapins.
✆ **06 88 92 58 06**

38 - Vend remorque Favier 430us caisse pour grain et échelle pour le foin éclairée arrière, très bon état.
✆ **04 76 65 00 52**

38 - Andaineur Cormick, pulvérisateur Hardi 600 l, évacuateur fumier seta en bon état.
✆ **04 76 31 84 10 HR**

42 - Vends 2 pompes électrique PAB KV 50-4 12/46m3/h 2900 l/minute, Jeumont Schneider 30m3/h, 2850 l/minute + tuyaux rampes complètes arrosage
✆ **06 88 38 03 06**

58 - VENDS broyeur Axe horizontale Becchio, 1995, 2.60 m., bon état, 1 900 E à débattre. (réf. 2206)
✆ **06 81 59 40 44**

67 - Vends faneuse 4 m Fella + andaineur 2,50 m + 3 m Kuhn + faucheuse 5 disques + citerne en acier 3000 L à 6000 L + cover-crop 2,50 m + différentes petites remorques + fourche round baller + ferme de hangar. Recherche bineuse Rau spécial betteraves.
✆ **06 88 07 74 52**

71 - Vds rotatives Kuhn GMD 55 sélect. BE, GMD 602, 2,40 m, 3.800 E HT, Morra 2,40 m, 2004, TBE, 2.500 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds andaineurs Kuhn GA 3501, 3,50 m tand., Deutz SWM 3821, 3,80 m tand., condi. Kuhn 3 pts, 2,80 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds cellules à grains Galva octogonales, panneaux 1 m, vis à grains, tous diamètres.
✆ **03 85 72 91 61**

71 - Vds rotative Agram 2,40 m, 2.300 euros HT, faneuse Kuhn 6,30 m, 3.950 euros HT, andaineur Kuhn 3 m, 900 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

73 - Vends cause cessation activité aspirateur à foin téléscopique. Tel Soir après 20h30.
✆ **04 79 31 62 16**

73 - Vds presse MD Deutz Fahr HD 380 tbé, pneus tbé prête pour la saison, 1 500 euros.
✆ **09 60 09 37 93 HR 21 H**

74 - Vds caisson frigo Lamberet 1 400 l. GPE révisé 12 V avec ou sans remorque 3 000 euros. Vds ventilateur séchoir grange Zumstein + armoire électrique + rechauffeur gaz neuf. Vds tanks lait Alfa Laval 850 l, Jappy 690 l.
✆ **06 88 45 40 18**

74 - Vends presse moyenne densité J. Deere 336, pirouette Khun GF 3701 digidrive, lame niveleuse Devoys.
✆ **06 60 74 16 86**

74 - Vends charrue 4 socs Khun, ensileuse maïs Pottinger 1 rang, débroussailleuse Morris.
✆ **06 10 36 66 87**

74 - vends boule à lait 600 l bon état et 4X4 Pajero pour pièces
✆ **04 50 39 13 88**

84 - 30-Vds sémavator 2,55m, covercrops 20-24-36 dis., chisels, épandeurs engrais dble dis., charrues non stop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4m
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS scie à colza Verin de coupe Class, neuf, pompe gros débit. (réf. 2208)
✆ **03 86 97 66 33**
ou 06 12 37 76 52

Elevage

01 - Vds salle de traite Diabolo Manus 2x8 TPA compteur décro auto 2002 dac 2 stations
✆ **06 08 09 92 25**

54 - Cause retraite, vends SDT 2x4 Boumtic, état de marche ou piéces 1.000 euros.
✆ **09 61 04 05 38**

74 - Vends pompe inox lait eau moteur incorporé gros débit
✆ **06 89 55 26 44**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds 1 essieu AR 205 pr remorque sans roues
✆ **06 70 43 57 67**

42 - Vends J9 diesel fourgon très peu de km pour forain, marché d'hiver, barnum de 10 mètres sur la galerie avec crémaillère, mise en place 10 minutes, monté d'origine, prix à débattre
✆ **06 87 77 09 88**

71 - Vds C.15 First, 1998, C.T. OK, 193.000 km, bon état, 2.500 E.
✆ **03 85 28 13 10**
ou 06 78 41 61 46

Tourisme

01 - Vds Mercédès 230 E automatique an 1987, 119 000 km, tbé tjrs garage 4500 euros
✆ **06 71 71 12 96**

Achat-Vente

Récolte

07 - Urgent recherche paille en andain, foin jachère enlèvement rapide
✆ **06 60 03 55 11**

26 - Eleveur cherche paille au champ blé orge colza
✆ **06 07 64 29 69**

26 - Vds cause décès Rateau Fameur Fella TS426DN TBE servie 2 campagnes 2000 euros
✆ **04 75 27 50 09 (HR ou 8h)**

39 - Vds faucheuse Kuhn 702 an. 2005, état neuf, LT 2,80 pirouette 6 toupies 6F6301 1995 t.b.é.
✆ **06 01 18 83 14**

69 - Agriculteur échange paille contre fumier région Villefranche s/Saône.
✆ **06 81 58 46 05**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

21 - Achète paille en andains 20 à 25 ¤ la tonne. 80 à 100E l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ **06 80 41 58 75**

A VENDRE PAILLE EN ANDAIN
Région Saint Amand en Puisaye
Tel. 06 31 81 15 51

CHERCHE foin de prés
ou de porte graine en andain
ou sur pied
ou pressé en haute densité
Tel. 06 80 03 12 03

La demande des éleveurs en paille et fourrage est multipliée par 2 ou 3.
La SARL de CHASSINEL RECHERCHE
une quantité très importante de paille (céréales, colza, pois), en andains ou pressée, jachère à faucher etc.
Dans secteur d'environ 70 km autour de puits 21400 (nord 21, Est 89)
Déplacement possible plus loin si grande surface à presser, et région plus tardive.
Pour plus de renseignements
(tarif, enlèvement, contrat avec acompte, etc...)
Tel. : J. Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 68 57 44 90

Suite à une forte demande des éleveurs, négociant en paille depuis 30 ans, recherche paille en andain, ttes céréales et colza 25€/t. enlèvement rapide et soigné
03 25 37 45 26

Terrain

18 - Vends prox. Châteaumeillant, terrain d'agrément comprenant étang, 1 ha 35 a, avec son chalet entouré d'une peupleraie et terres, 2 ha 50 a, très facile d'accès.
✆ **02 48 61 39 25**
ou 06 32 61 58 49

RECHERCHE
grandes surfaces de prés
ou terres à semer en herbe
ou contrat de production d'herbe
Tel. 06 80 03 12 03

Divers

VENDS pailleuse KUHN Primor portée de 1997, bon état général **3200 €** *(à débattre)* + désileuse distributrice portée LUCAS, type silo grif 2001, 2m³, année 2000, bon état, **1200 €** *(à débattre)*
06 61 25 75 07

26 - Vend Planteuse à tabac + Remorques
✆ **04 75 68 61 75**

38 - Vds jument Comtoise 6 a. gestante terme fin juin 3°gestation.
✆ **04 74 88 55 85**

38 - Vends sauterelle 6 m tapis tasso 50 cm de large moteur 380 wolt + 1 moteur réducteur de rechange levage hydrolique pour réglage hauteur : 1500 euros.
✆ **06 70 01 85 74**

42 - Vds bacs 1 000 l en tôle + 300l, 300l, 250l en ciment + chaud. bois Giminox + grapin 11 d + charr. trisoc
✆ **04 77 83 63 14**

71 - A l'approche de la fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

74 - Achète laine de mouton.
✆ **06 08 06 98 65**

1 surélévateur BERRY 2,40 m. avec ou sans bâti, chargeur, type 4 griffes centrées avec parallélogramme pour tracteur IH 644
ETS BONORON
58 - Moulins Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

Offre

Emploi

Société Agricole basée sur la Côte d'Or, **recherche 1 chauffeur-ramasseur en animaux vivants** (reproducteurs porcins), pour déplacements à la semaine, pour un CDD de 4 mois. Permis poids lourd exigé, super lourd apprécié
Base: 39h00
Rémunération: 1500 € brut + frais fixes
Envoyer courrier et CV à:
MULTIGENE
42, Rue de Mulhouse 21000 Dijon
Tel. 03 80 65 05 00

01 - Cuma cherche salarié avec bonne expérience en entretien du matériel automoteur et conduite occasionnelle poste pourvoir en septembre
✆ **06 13 42 32 60**

21 - RECHERCHE saisonnier exploitation polyculture/entreprise, permis B obligatoire, région Brazey en Plaine (réf. 2010)
✆ **06 86 00 02 01**

26 - Compagnie d'assurances recherche un expert céréalier pour mission ponctuelle dans le cadre du renforcement de son équipe d'experts exclusifs /Objet : sinistre grêle aléas climatiques sur cultures céréalières /Profil : très bonnes connaissances techniques et pratiques des céréales, Mobile, Formation assurée par la compagnie
✆ **06 11 63 31 93**

42 - Recherche ouvrier agricole
✆ **06 84 98 24 08**

58 - RECHERCHE ouvrier agricole, motivé, permis B. (réf. 2201)
✆ **03 86 58 36 05**

69 - Cherche prestataire de services viticole pour travaux vignes secteur Lantignié.
✆ **04 74 04 86 97**

73 - Exploitation lait zone Beaufort recherche salarié 35h, traite soins animaux, logé.
✆ **06 83 66 17 20**

89 - Exploitation céréa oignon RECRUTE futur assistant, chef de cultures.trux champs condit oignon. Bac Pro, exp. 1 an mini., CDI sept. Envoyer CV + lettre :
✆ **eurl degrosmont@orange fr**

Demande

Emploi

71 - J. H., 19 ans, cherche maître d'apprentissage 2 ans, début sept., céréalier, avec ou sans à-côté.
✆ **06 11 58 34 61**

71 - Homme ayant une grosse expérience viticole recherche un à deux jours par semaine pour travaux de printemps.
✆ 06 49 19 05 23

Offre

Service

01 - En cette période sèche, recherche d'eau par radiesthésie «sourcier». Laisser message
✆ 06 11 68 50 53

21 - RECHERCHE battage avec Case Axial 1460, 4.80 m., équipement tournesol et maïs Sud Côte d'Or. (réf. 2104)
✆ 06 68 59 86 70
ou 03 80 84 29 85 HR

Bâtiment



Animaux

Bovin

VENTE TOTALE TROUPEAU SIMMENTAL
230 Animaux à vendre
03.80.28.95.49 ou
www.simmentalfrance.fr

07 - Cause retraite, vends troupeau de vaches allaitantes majorité suitées + génisses 2 ans 1 taureau 2 ans 1/2 Blond d'Aquitaine
✆ 04 75 38 81 91

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 20 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1905)
✆ 03 80 23 68 04

21 - VENDS taureaux 2 ans charolais, or. viande hivernés au pré, TGS. (réf. 19VB2)
✆ 03 80 90 86 75
ou 06 78 09 53 79

21 - VDS Taureaux 18 mois HBC, très bonne origine, Earl BOLATRE JL.(1909)
✆ 06 98 381962
ou 03 80 84 46 52

38 - Vends génisses prêtes terme début juillet et août Montbéliarde.
✆ 06 70 06 96 78

38 - Eleveur bio vends trois génisses Limousines 22 mois et veaux de lait sous la mère indemn IBR.
✆ 04 92 55 20 69

42 - Vente en permanence, génisses gestantes et génisses au lait, prim'holstein
✆ 06 08 65 52 51,
ou fax 04 77 27 82 58

42 - Vds taureaux à saillir holstein noir et rouge + montbéliard, issus mère à taureaux, poss. livr
✆ 06 89 30 04 69

58 - VENDS bon taureau charolais HBC 3 ans cause consanguinité, produits visibles. (réf. 2209)
✆ 03 86 30 44 26 HR

58 - VDS bon taureau 5 ans HBC, TGS, fils de Rochefort. GAEC Pigoury.(1912)
✆ 03 86 60 44 24

58 - A vendre très bons reproducteurs limousins, Type viande, IBRA.(1913)
✆ 06 10 34 28 10
ou 03 86 30 11 66

58 - VENDS veaux repro. 16 mois Limousins et taureau 4 ans et demi HBL. EL. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 20VB1)
✆ 06 10 09 65 69
ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS 2 taureaux adultes charolais, TGS, IND IBR A, cause fin saillie et consanguinité, libre à partir du 1er juin (réf. 21VB1)
✆ 06 68 52 89 78

En raison du lundi de Pentecôte les PETITES ANNONCES doivent nous parvenir avant le vendredi 10 juin à 12h00

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds taureaux charolais 15 et 18 mois origine IA TGS Freydière Gilbert St genis l'Argentière
✆ 06 61 59 44 07

71 - Vends taureau repro. HBC 4 ans, origine Cadoux. Gaec Barge, Montot, 71120 Charolles.
✆ 03 85 24 15 46

71 - Elevage limousin inscrit vd génisses, vaches terme 09, mâles repro. Gaec Perrin.
✆ 06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60

71 - Vds T. B. repro. charolais, 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS + génisses suitées.
✆ 06 07 57 55 40 ; 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, bonne conformation. GAEC Goulliard. (réf. 210A)
✆ 03 85 79 40 98

71 - Vds bons taureaux 3 et 4 ans, HBC, TGS. M. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61
ou 03 85 24 02 61

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS, grandes origines, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1901)
✆ 03 86 75 15 33
ou 06 19 96 60 17

89 - VENDS taureaux 18 mois, - génisses 18 mois charolais, très bonnes origines, prix raisonnable. GAEC Cadoux (réf. 2205)
✆ 06 89 18 05 87

Caprin

07 - Vds 15 chèvres en lactation avec médaille cause cessation, prix à déb
✆ 04 75 45 62 73

26 - vds jolies chevres massif central avec leurs chevreaux parente non connue
✆ 04 75 21 37 53
ou 06 86 24 14 40

26 - Vds 5 Boucs issu IA Saanen né Oct 2010 + 2 conditionneuse New 447
✆ 06 77 93 14 17

71 - Cause santé vends chèvres alpines (13) mises bas fin mai début juin.
✆ 03 85 36 07 95

Ovin

07 - Vds 60 agneaux M et F d'herbe de 20/25kg + cause sècheresse vds 20 brebis sanitair ok
✆ 06 77 90 31 95

57 - Vends 200 brebis en lutte cause cessation.
✆ 06 81 31 17 53

71 - Vds béliers et agneaux charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ 06 73 34 07 96
ou 06 85 13 37 68

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

89 - VENDS lot de 40 brebis Romane gestantes X charolaises. (réf. 2112)
✆ 03 86 47 56 04

Porcin

26 - Vends jeune verrat 10 mois
✆ 04 75 59 85 23

Equin

01 - Vds 3 pouliches comt. 1 an, 2 juments pleines, 1 attelée PP petit tombereau 2000 E
✆ 04 74 30 10 57
ou 06 83 32 43 99

89 - VENDS 6 chevaux comtois attelés cause cessation d'activité + matériel attelage (réf. 220A)
✆ 06 79 94 29 99

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme plein air
✆ 04 74 50 15 32 hr ou
04 74 50 15 46 le soir

07 - Vds poules pondeuses Label Rouge 2 euros pièce
✆ 04 75 07 69 02

L'ÉLEVAGE DE LA TUILERIE
• Œufs frais • Volailles démarrées
POULES DE RÉFORMES 2.50 € pièces
DINDONNEAUX DEMARRES
Noirs fermiers sexés, Bronzés sexés, buts TV
OISONS DEMARRES Blancs et Gris
Cannetons DEMARRES barbarie TV, Barbarie canes, Mulard canes
NOUVEAU
Poulettes SUSSEX DEMARRES
58310 BITRY 03 86 39 62 59

Chien

26 - vds teckel poil ras femelle 3 an tat 2fnj208
✆ 0670435767

38 - Vends une border collie un an démarrée troupeau tat.2FNA135, et un pyrénnée 6 mois tat. 2FNA131
✆ 06 76 88 73 35

58 - A réserver chiots Border pure race nés 08/05, mère tat. 2FHE 726, bonne origine travail. (réf. 2108)
✆ 03 86 22 62 50 HR

71 - Vds chiot Border Collie mâle né le 01/02/11, parents visibles sur l'exploitation, n° 250268720006677.
✆ 06 80 00 45 57
ou 03 85 28 13 10

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Société EARL DOMAINE Véronique de MAC MAHON

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 64 650 euros
Siège social
Rue du dessous Auxey Duresses
21190 Meursault
440 262 483 RCS Dijon

Par décisions en date du 1er mars 2011, l'associé unique de la Sté a :
1° prononcé la dissolution anticipée de la Sté à compter du 01/03/2011, et sa mise en liquidation amiable et nommé Mr Antoine JABOULET-VERCHERRE en qualité de liquidateur.
2° décidé de transférer le siège social au 90 avenue de Wagram 75017 Paris à compter du 1/03/2011. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au nouveau siège de la Société 90 Avenue de Wagram 75017 Paris.
Mentions seront portées au RCS de Dijon et Paris.
Pour avis

AL21226480

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Perrier
Capital : 4 000 euros
Siège : Lieu dit Rosée 21390 Vic sous Thil
Objet : Restaurant créperie
Durée : 99 ans
Gérant : M. Perrier Bernard Lieu dit Rosée 21390 Vic sous Thil
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21226475

S.C.P «Didier NOURISSAT Hugues MISSEREY Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»

Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte de Maître Hugues MISSEREY, notaire à DIJON, le 19 mai 2011, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCI HOMER
Siège : Dijon (21000), 3 rue d'Alise
Durée : 99 ans
Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération.
Capital social : mille euros(1 000,00 €)
Apports en numéraire : 1 000,00 €
Co-Gérants : Mr Eric DROUOT et Mme Françoise DEMOUX, demeurant ensemble à Fontaine les Dion (21121), 5 rue des Bouchardées.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis et mention

AL21226476

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI IMMO EIFFEL
Siège Social : 26 rue du Faubourg Saint Nicolas, 21 121 Fontaine Les Dijon
Objet : - acquisition, exploitation par bail ou autrement d'un ensemble immobilier situé à Dijon (21 000) Quartier de la Fontaine d'Ouche, à l'angle du boulevard KIR et du boulevard Bachelard, et cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers ;
- édification de toutes constructions ainsi que réfection et aménagement de celles existantes ;
- gestion de titres, actions, parts sociales, obligations, autres valeurs mobilières et tous droits sociaux pour son propre compte, directement ou dans le cadre d'un mandat de gestion consenti à un prestataire de services; prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer et gestion de ces participations.
- toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €
Apports en numéraire : 1 000 €
Gérance : SAS ELASTE, 26 rue du Faubourg Saint Nicolas, 21 121 Fontaine Les Dijon, représentée par Monsieur Rémy Grebot
Cession de parts : librement cessibles entre associés / cessibles à des tiers si accord de l'unanimité des associés
Immatriculation : au RCS de Dijon

AL21226484

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole « C.L.C.O. » Coopérative Laitière de Côte d'Or 21450 Baigneux les Juifs Agréée sous le n°21 267

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole « C.L.C.O. » Coopérative Laitière de Côte d'Or sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte le lundi 6 juin 2011 à 14 heures à la salle des fêtes de Baigneux-les-Juifs pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
A titre Ordinaire :
- Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 4 juin 2010
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du capital social souscrit
- Détermination du plafond des frais à engager pour le Conseil (article 30)
- Questions diverses
A titre Extraordinaire :
- Mise en harmonie des statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009
- Relèvement du plafond des emprunts (article 29)
- Pouvoirs pour accomplir les formalités
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL21226481

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLEGROUPEMENT DE PRODUCTEURS SIMMENTAL FRANÇAISE

Siège Social : 11 rue Henri Becquerel - 21000 Dijon
Coopérative agréée sous le n° 2415

Convocation assemblée générale mixte
Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le Jeudi 16 Juin 2011 à 14h00 à la Maison du Temps Libre de ROLAMPONT (52) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
A titre ordinaire :
-Approbation du procès-verbal de l'AGO du 21 juin 2010
-Compte rendu d'activité de l'exercice 2010
-Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes 2010 et sur les opérations visées à l'article L 529-1 du Code Rural
-Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
-Répartition et affectation du résultat
-Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
-Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
-Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration
-Constatation du montant du capital social
-Pouvoirs
A titre extraordinaire :
-Mise en harmonie des statuts avec les arrêtés du 23 avril 2008 et du 25 mars 2009
-Elargissement de l'objet« Services »
-Pouvoirs pour accomplir les formalités
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL21226486

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de POMMARD: (11 75)
18 a 92 ca- En boeuf: BR-61[P1]
Vigne AOC Pommard - maintien du fermier

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **20/06/2011** à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21226483

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE BEAUMONT-SUR-VINGEANNE

Déclaration de début d'exploitation à compter du 30 mai 2011 d'un élevage porcin sur la commune de Beaumont-sur-Vingeanne, déposée le 24 mai 2011 par M. Hazotte Hervé, demeurant à Beaumont-sur-Vingeanne (21310), 1 rue Claude Michaud, suite à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 29 avril 2010.
Pour la Préfète et par délégation, la Chef de Bureau,
Jacqueline Colin

AL21226479

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entrainant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un nouvel arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 27 mai 2011.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°4 Bèze-Albane, n°5 Norges-Tille aval, n°6 Vouge, n°6 bis Bièvre,
n°7 Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin, n°8 Dheune-Avant-Dheune,
N°9 bis Ouche aval, n°12 Brenne-Armançon et n°14 Seine
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels et d'arrosage de golfs, prévues à l'article 6.1 a,d,e,f de l'arrêté cadre précité.
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous bassins
n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°10 Arroux-Lacanche et n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels et d'arrosage de golfs, prévues à l'article 6.1 b,d,e,f de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues à l'article 6-2 de l'arrêté cadre du 15 juin 2010 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture -direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.

AL21226485

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL HTD

Société à responsabilité limitée
au capital de 275 000€
Siège social : Domaine de la Combe
21160 Corcelles les Monts
Siren : 440 781 342 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 mai 2011, il a été décidé de transférer le siège social du Domaine de la Combe, 21160 Corcelles les Monts à «Le Château» 6 impasse du château, 21110 Marliens à compter du 1er juin 2011 et de modofier l'article 4 des statuts en conséquences.

AL21226424

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL TED

4 impasse des Charrières
21800 Quétigny
520 718 651 RCS Dijon

1.L'Assemblée Générale en date du 8 décembre 2010 a acté la démission de Monsieur Claude DUARTE à compter du 8 décembre 2010 ainsi que la démission de Monsieur Pierre GALMICHE à compter du 31 décembre 2010 de leurs fonctions de gérants au sein de la SARL TED.
2. L'Assemblée Générale en date du 31 janvier 2011 a pris acte de la démission de Monsieur Abderhamane OUACHADDI de ses fonctions de gérant au sein de la SARL TED.
3. L'Assemblée Générale en date du 13 février 2011 a pris acte des nominations suivantes au poste de gérant de la SARL TED :
- Mademoiselle APHATIE Julia, demeurant 1 rue des pacottes, 39100 DOLE à compter du 13 février 2011.
- Monsieur JARDOT Thibaut, demeurant 1 chemin des vignes, 25870 Venise, à compter du 1er mars 2011.
- Mademoiselle DECHAZEAU Delphine, demeurant 21 rue des Martyrs de la Résistance, 10000 Troyes à compter du 1er mars 2011.
4. L'Assemblée Générale en date du 19 avril 2011 a pris acte des nominations suivantes au poste de gérant de la SARL TED :
- Monsieur Cédric MARTINEZ, demeurant 3A boulevard du castel, 21000 Dijon, à compter du 19 avril 2011.
- Madame Aurélie BOUKANTAR, demeurant 10 rue de Choulot, 39700 Sermange, à compter du 19 avril 2011.
- Mademoiselle Nathalie CATHELIN, demeurant 34 quartier la Doye, 39190 Grusse à compter du 19 avril 2011.

AL21226471

GAEC DES FORGES

Société civile
21580 Cussey les Forges
314 750 472 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18/04/2011, la collectivité des associés a : agréé Monsieur COLAS Vincent, demeurant Rue Basse ,Ai 21580 Cussey les Forges, en qualité de gérant à compter rétroactivement du 05/04/2011.
Pour avis, la gérance

AL21226472

SCP NOURISSAT MISSEREY STRIFFLING VIARD

Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 20/05/2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société
dénommée « LOTUS », SNC, capital de 10006 ayant son siège à Quétigny, 4 Place Centrale Roger Remond,
Siren n° 503757726 RCS Dijon, a pris acte de la démission de Mr Louis PIRES de sa fonction de co-gérant,
Mme Isaltina PIRES demeurant donc seule gérante et assurant seule la gestion du débit de tabac et de modifier en conséquence l'article 14 des statuts.

AL21226473

EXCO SOCODEC
SARL au capital de 3 000 000 euros
Siège social :
51 avenue Françoise Giroud
21000 Dijon
R.C.S Dijon B 400 726 048
L'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2011 a pris acte de la démission de son mandat de co-gérant de Monsieur Emmanuel BRIOT, et nommé en qualité de co-gérant Monsieur Olivier GALLEZOT demeurant 1 allée Guillaume Apollinaire à Dijon(21000).
Modification au RCS de Dijon.

AL21226474

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

S.N.C. «S.D.T. PRESSE LOTO»

Société en Nom Collectif
au Capital de 7 622,45 €
Siège Social : 658 Rue Roland Bordet
58600 - Garchizy
R.C.S. Nevers 408 230 811 - 96 B 129

Les Associés réunis en A.G.E. le 01/04/2011 ont décidé :
-de transférer le siège social du 658 Rue Roland Bordet - 58600 - Garchizy au 409 Avenue de la République - 58600 - Garchizy à compter de ce jour.
-de modifier l'objet social, en application du décret 2010/720 du 28/06/2010 et de l'article 568 du CGI, en rajoutant vente de tabac.
Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis. La Gérance.

AL58226455

BRIDOR

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
réduit à 4 000 €
Siège social : Route d'Avallon
58530 Dornecy
450 494 349 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 avril 2011 a décidé de réduire le capital social de 8 000 euros à 4 000 euros par voie de rachat de 400 parts sociales de 10 euros chacune.
Le 26 mai 2011, le gérant a constaté que le nombre de parts offertes était égal au nombre de parts à racheter et que la réduction de capital était devenue définitive à compter du 26 mai 2011.
Les articles 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'associé unique en date du 26 mai 2011 a décidé d'étendre l'objet social à :
- L'activité de métreur et notamment de chiffrage de travaux dans le bâtiment, le suivi de chantiers….,
- Tous travaux dans le bâtiment (gros œuvre, second œuvre)
- L'activité de marchand de biens immobiliers,
- Le négoce de matériaux,
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
La Gérance

AL58226494

AVIS DE CONSTITUTION

SNC LENOIR

Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : Place de l'Eglise
58240 Chantenay St Imbert

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chantenay St Imbert du 24 mai 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société en nom collectif.
Dénomination sociale : SNC LENOIR
Siège social : Place de l'Eglise, 58240 Chantenay St Imbert
Objet social : Café, Bar, Tabac presse, Bimbloterie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros ;
Associés en nom : Mr Claude LENOIR, demeurant le Clou 58420 VITRY LACHE Et Mde Ana LENOIR, demeurant Le Clou 58420 VITRY LACHE.
Gérance : Mr LENOIR Claude et Mde LENOIR Ana.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance

AL58226474

Par acte sous seing privé du 18/05/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL MIJEON
Objet social : charpente - couverture - zinguerie - ramonage.
Siège social : 21 Route de Nevers La Tuilerie 58700 - Prémery
Capital : 1 000 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : M. MIJEON Alexandre demeurant 21 Route de Nevers La Tuilerie 58700 Prémery.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58226477

Alciat-Juris
Société d'Avocats

Siège Social :
bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société KALLISTE, SARL au capital de 8 000 € dt le siège social est à GOULOUX (58), Le Saut de Gouloux, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet l'exploitation d'une licence IV, café-bar, vente au détail de boissons alcoolisées ou non ;
l'activité de restauration traditionnelle à thème ou non, ou de type rapide et la vente de boissons associées : les services de restauration à la table ou en self service ; la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables ; la préparation et la vente de repas et de plats cuisinés livrés et servis à domicile ; l'organisation de noces, banquets, cocktails, buffets, lunchs et réceptions diverses à domicilies ou dans des lieux choisis par les clients ; l'activité de services d'accueil et l'hébergement touristiques ; le commerce au détail de produits d'épicerie fine, de produits régionaux, de produits alimentaires divers et de produits domestiques et d'équipement du foyer, dt les gérants sont Dyna TOUMELIN et Daniel CAHU, dmt ensemble à CHATEAU-LANDON (77), 1 bis rue Charles de Gaulle.
Pour insertion : la co-gérance.

AL58226486

Notaires

SCP J.P JACOB
et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis BLOIN, Notaire au sein de la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés, 14 rue du Maréchal Leclerc, en date du 26/5/2011,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité Limitée
Dénomination : EURL CHEZ DIDIER
Objet : En France et à l'Etranger : l'exploitation de tous commerces de café, bar, restaurant, brasserie, fabrication et vente de plats à emporter, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.
Siège social : A Donzy (Nièvre) 20 Place Gambetta
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apport en numéraire : 100 euros.
Capital social : 100 euros divisé en 100 parts de 1 euro chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 100 attribuées à l'associé unique
Gérance : Est nommé comme unique gérant pour une durée illimitée : Mr FUHRMANN Didier, dt à Saint Andelain(Nièvre) 1 rue du Lavoir, le Petit Soumard.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me BLOIN, Notaire.

AL58226492

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 58206448 parue le 20/05/2011, concernant la location gérance Chet/Carnat il convenait de lire :**» a donné en location gérance»** au lieu de : a cédé.

AL58226497

Dans l'annonce n058216471 parue dans le n°1115 du 27/05/2011, il fallait lire : «**dénomination : SAS PAUMAÉ** au lieu de SAS PAUMAã.

AL 58226489

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

les avocats

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans -
BP 89
18230 St Doulchard

LES HÂTEES
Société Civile immobilière
Au capital de 105 952,07 euros
Siège social : rue des Hatées
58660 Coulanges les Nevers
RCS Nevers 401 749 296
Suivant délibération des associés du 11 mai 2011, il a été décidé de réduire le capital de 105 952,07 euros à 75 834,25 euros, à due concurrence des apports non libérés par chaque associé.
Le capital social est fixé à 75 834,25 euros.
L'inscription modificative sera requise au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
La gérance

AL58226485

➜ NON DISSOLUTION

E.U.R.L. «LES JARDINS DU NIVERNAIS»

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
au Capital de 4 000 €uros
Siège Social : 30 Bis Route de Lyon
58000 Sermoise sur Loire
R.C.S. Nevers B 483 910 303

Aux termes d'une décision en date du 29/04/11, l'associé unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.
Pour avis. La Gérance.

AL58226459

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

L'INSOLITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 500 €
Ancien siège social
21, rue Ferdinand Gambon
58000 Nevers
Nouveau siège social
1, rue des Pêcheurs
Le Guétin
18150 Cuffy
451 282 313 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18 mai 2011, les associés ont décidé de transférer à compter de la même date le siège social de Nevers (58) - 21, rue Ferdinand Gambon à Cuffy (18)- Le Guétin, 1, rue des Pêcheurs, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL58226493

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

Novo Conseils
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault - BP 306
58003 Nevers Cedex

SARL BOCAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social
Le Domaine du Grand Bois
Route de Fertot
58470 Gimouille
RCS Nevers 421 032 244

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2011, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 alinéa 1 du Code de Commerce, a décidé la poursuite de l'exploitation sociale.
Pour avis

AL58226487

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Changement de gérant
Par suite d'une délibération en date du 5 janvier 2011 de l'assemblée générale de la SCI de Marteaux Neufs, dont le siège est à Narcy (58400) Moulin de Marteauneuf identifiée au SIREN sous le numéro 487807307 et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers, il a été constaté que Mme Isabelle Demongeot n'est plus cogérante et que M. Ludovic Blond est seul gérant.
Pour avis, la gérance

AL58226489

Modification des dirigeants
SCEA DU PATUREAU
Les Frossards - 58450 Annay
RCS Nevers : 519 606 859
Capital social : 191 200 €
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 30 avril 2011, il a été procédé au retrait de la gérance de M. RAVAUX Alain.
Pour avis, la gérance

AL58226484

Entrée d'Associé
EARL LE CIZEAU
Le Cizeau - 58380 Lucenay les Aix
Capital social : 333 460 €
RCS Nevers : 493 089 973
Par acte sous seing privé en date du 25 avril 2011, il a été procédé à l'entrée de M. PASCHERO Carlo, associé gérant, demeurant Le Cizeau 58380 Lucenay les Aix.
La cession de parts est soumise à l'agrément de l'unanimité des associés.
Pour avis, la gérance

AL58226490

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

MATREX PRODUCTIONS

Société anonyme au capital
de 310 000 euros
Siège social : ZI Route de Rousson
(89500) Villeneuve sur Yonne
R.C.S. 411 301 567 Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 9/05/2011 a adopté comme nouvelle dénomination «MATREX», transformé, à compter du même jour, la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts qui régissent la société.
Son objet, son siège, sa durée, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Cette décision a mis fin aux fonctions du Président et Directeur Général et des administrateurs. La société Synergie & Convergence, SARL au capital de 12 000 €, **siège social :** 27 rue Eugène Givors (94240) L'Hay Les Roses, RCS 523 136 943 Créteil représentée par son gérant,

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an
à TerresdeBourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à TerresdeBourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1058

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Monsieur Marc Lieutaud, demeurant à L'Hay les Roses (94240) 27 rue Eugène Givors, est nommée Présidente de la société.
Sont reconduits en qualité de commissaire aux comptes : Titulaire : M. Bernard Raphaël LEFEVRE et de suppléant : M. Vincent BEGUERIE.
Toutes cessions d'actions sont libres. Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, chaque action donnant droit à une voix.
Le président

AL89226184

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de l'Eurl PC Entreprise
Siège social : 7 grande rue, 89800 Chemilly sur Serein
Objet : plomberie chauffage
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre des métiers d'Auxerre.
Capital : 3 000 euros
Gérance : M.Compin Pascal
7 grande rue, 89800 Chemilly sur Serein

AL89226169

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 mai 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCI «L'ANTRE NOUS»
Siège social : 13 avenue de Saint Georges, 89000 Auxerre
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 2 750 €
Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,l'acquisition, la prise de bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.....la construction sur les terrains,la réfection, la rénovation, la réhabilitation,l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement de biens sociaux.
Gérance : Monsieur Eric DROT, 28 bis rue Buffon, 93100 Montreuil sous Bois
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89226186

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes associées de Tanlay - Commissey Saint Vinnemer

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Tanlay, du 26 mai 2011, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique pendant 33 jours, du 20 juin 2011 au 22 juillet 2011 inclus.
Madame Marie-Cécile Billotte assumera les fonctions de commissaire enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- un dossier sera déposé à la Mairie de Tanlay et dans les mairies annexes de Commissey et Saint-Vinnemer, aux jours et heures habituelles d'ouverture de chacune des mairies concernées, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Madame le Commissaire enquêteur, Mairie de Tanlay, Place du Général de Gaulle 89430, laquelle les annexera au registre ;
- une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la Mairie de Tanlay, le jeudi 30 juin de 9h à 12h, le vendredi 22 juillet de 14h à 17h, à la Mairie de Commissey le jeudi 07 juillet de 10h à 12h et à la mairie de Saint-Vinnemer le mardi 19 juillet de 16h à 18h, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

AL89226188

CONVOCATION

SOCIETE COOPÉRATIVE AGRICOLE CAPDEA

Rue du Mont - 10220 Assencières
Tél. : 03 25 42 62 62
RCS Troyes 302 760 210
Agrément N° 1062

Avis de convocation
Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de sections -Adhérents de la section Ouest : **le mardi 21 juin 2011 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de Avant les Marcilly**
-Adhérents de la section Est : **le mercredi 22 juin 2011 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de Pougy**
1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2010/2011 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle :
-Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice clôturé le 31 mars 2011
-Rapports du commissaire aux comptes
-Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
-Affectation du résultat
-Renouvellement partiel du conseil d'administration
-Approbation des conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce
-Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
-Constatation de la variation du capital social souscrit
-Modification du règlement intérieur
-Pouvoirs.
2. Discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :
-Mise en harmonie des statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009 portant homologation des statuts types des sociétés coopératives agricoles
-Modification de la durée de l'engagement (article 8 alinéa 4)
,Ac¢Modification de la circonscription des sections
-Pouvoirs pour les formalités.
3. Election des délégués de section aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières.
Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières
Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections précédentes, seront convoqués en assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières **le mercredi 22 juin 2011 à 12 heures, à la Salle des Fêtes de Pougy**, pour délibérer sur les points présentés en assemblées de sections (voir paragraphes 1 et 2 ci-dessus).
Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural, de prendre connaissance au siège social, quinze jours au moins avant la date de la première assemblée de section, des documents suivants :
-Les comptes annuels,
-Le rapport du Conseil d'Administration aux associés,
-Les rapports du commissaire aux comptes,
-Le texte des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés,
au siège social de la coopérative, Route de Bouy Luxembourg à Assencières.
Le Président du Conseil d'Administration, Didier MAUDOUX.

AL89226190

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Aux termes d'un acte reçu par Maître Léon Brocardi notaire à Joigny (Yonne), 48 avenue Gambetta le 9 mai 2011, une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par :
Monsieur Michel Jacques Maurice Dusolle, architecte, demeurant à Joigny (89300) 4 rue Boffrand, célibataire, né à Suresnes (92150), le 19/09/1954,
Portant sur :
1/ **A Joigny (Yonne) 4 et 6 rue Boffrand, Les deux tiers indivis du bien suivant :**
Une maison à usage mixte (professionnel et habitation), formant un tout, cadastrée section AH n° 471 et 463 pour une surface de 2 a 15 ca ;
2/ **A Joigny (Yonne) 1 Ter Rue Boffrand,**
Un garage avec grenier au-dessus cadastré section AE n° 301 pour 38 ca ;
3/ **A Joigny (Yonne) 16 place du Pilori,** une maison en ruine, cadastrée section AH n° 505 pour 48 ca,
4/ **A Joigny (Yonne) Allée du Mail, Lieudit «Les Ingles»**
Un terrain à usage de jardin cadastré section AP n° 74 pour 3 a 91 ca ;
5/ **A Joigny (Yonne) Promenade du Chapeau**
Un jardin, sur lequel se trouve une cabane cadastré section AD n° 345 et 346 pour 07 a 52 ca.
Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au bureau des hypothèques.
Pour insertion
Le notaire

AL89226183

NON DISSOLUTION

L'assemblée du 20/05/11 de la SARL FORMEX au capital de 180 000 € dont le siège est à Auxerre (89000), 42 rue Sous Murs, 501 954 499 RCS Auxerre, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par anticipation.
Pour avis,

AL89226181

TRANSFERT DE SIÈGE

GALAXY
SARL au capital de 8000 €
Siège social :
19 boulevard du Pont Neuf
89100 Sens
522388180 RCS Sens
L'AGE du 24/05/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 13F avenue Charles de Gaulle, 94470 Boissy Saint Léger, à compter du 24/05/2011.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Créteil

AL89226187

NOMINATION

MATREX PRODUCTIONS

Société anonyme
au capital de 310 000 euros
Siège social : ZI Route de Rousson
(89500) Villeneuve sur Yonne
R.C.S. 411 301 567 Sens

Le 25 janvier 2011, l'assemblée générale ordinaire a nommé :
- Monsieur Bernard Raphaël LEFEVRE, né le 21 juillet 1954 à Mâlo les Bains (59), demeurant 15 rue des Cerisiers 78290 Croissy sur Seine, Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de M. Philippe OLIVE, démissionnaire,
- Monsieur Vincent BEGUERIE, né le 5 août 1956 à Talence (33) demeurant 104 rue des Dames 75017 Paris, Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. Jean Brun, démissionnaire.
Le Président

AL89226185



Santé

La santé est dans les assiettes

Le gras n'est pas bon, le pain fait grossir, le lait donne des allergies… Les idées reçues vont bon train en ce qui concerne l'alimentation.



M. Tricoci

Les fruits et légumes occupent un peu plus de place dans l'assiette des Français, mais les habitudes ne sont pas encore installées pour la majorité.

Le repas gastronomique français est entré dans le patrimoine mondial de l'Humanité cette année. Un repas où l'on prend le temps de déguster de bons produits avec des convives qui profitent de cet instant de convivialité. C'est ce qui fait le charme des repas français et la santé des mangeurs. Le baromètre santé nutrition de l'INPES (institut national de prévention et d'éducation pour la santé), «*entre 1996 et 2008, la représentation de l'acte alimentaire a très fortement évolué. En 1996, «manger» représentait pour les adultes un «acte indispensable pour vivre». En 2008, c'est le plaisir gustatif qui est évoqué en premier par plus d'un quart de la population et, pour plus de neuf personnes sur dix, faire la cuisine est à la fois synonyme d'alimentation saine et de convivialité*».

Trois repas par jour

Le baromètre santé nutrition de l'INPES indique que «*les Français continuent de privilégier trois repas quotidiens (87,1 % des personnes interrogées). Mais on observe une très légère augmentation de personnes sautant le déjeuner ou le dîner dans toutes les classes d'âge (de 18 à 75 ans). Pour autant, plus des trois quarts des Français déclarent manger de façon équilibrée et cette affirmation est en augmentation depuis 1996. La «santé» et, depuis 2002, le «budget» apparaissent comme des facteurs-clés dès lors qu'il est question d'alimentation et sont aujourd'hui les premiers facteurs pris en compte par les Français dans la composition de leur menu*». En effet, aujourd'hui, au-delà du porte-monnaie, la nourriture cristallise autour d'elle nombre d'idées reçues, d'interdits et de messages contradictoires.

Encore des efforts pour les légumes

Une légère augmentation de la consommation de fruits et de légumes a été observée entre 2002 et 2008 mais ce taux reste faible. En 2008, 11,8% des Français âgés de 12 à 75 ans ont mangé des fruits et légumes au moins cinq fois la veille de l'interview. Cela concernait 10% des personnes interrogées en 19 962 et en 2002. Depuis 2002, les personnes qui considèrent ne pas manger suffisamment de fruits et légumes évoquent leur prix comme étant un obstacle de plus en plus important à leur consommation : pour les fruits, ils étaient 14,8% en 2002 à citer ce facteur et ils sont 42,9% en 2008 ; pour les légumes, le pourcentage est passé de 15,4% à 37,1% entre 2002 et 2008.

Pas d'aliment diabolique

Bien sûr, régulièrement, les publicités prônent l'aliment miracle qui remplace le sucre ou le gras par une formule imparable, comme certains aliments qui tordraient le cou au cholestérol et tels autres aux rhumes de l'hiver. Une formule qui n'existe pas autrement que par le biais de repas variés et équilibrés. Selon le Cerin (Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles) «*les aliments ne sont ni bons ni mauvais indépendamment de l'usage qu'on en fait. Ce sont les excès alimentaires qui sont facteurs d'obésité et de maladie cardiovasculaire. L'alimentation n'est ni un médicament ni un poison, mais un besoin quotidien. C'est son équilibre qui peut maintenir en bonne santé et constitue la seule vraie prévention*». Le professeur Philippe Legrand, directeur du laboratoire de nutrition humaine (Agrocampus-Inra, Rennes), auteur d'une étude sur les apports nutritionnels conseillés (ANC) en lipides souligne : «*Le recours exagéré au principe de précaution n'arrange pas les choses. Victime de l'alarmisme, le consommateur ne voit plus dans l'aliment que le contaminant potentiellement dangereux. La seule présence d'un toxique potentiel - indépendamment des quantités requises pour qu'il soit réellement dangereux -condamne l'aliment tout entier. On ne mangera plus de poisson puisqu'il peut contenir de la dioxine ! Pour survivre, il ne reste plus qu'à cesser de manger. Et mourir de faim*».

MYRIAM TRICOCI

▶ Des vitamines dans l'assiette

Les vitamines, on le sait, ont un effet positif sur la santé… Mais plutôt que d'avaler des comprimés, mieux vaut varier les plaisirs de l'assiette pour trouver tous les nutriments nécessaires pour conserver la forme. Cela vaut d'autant plus chez les personnes âgées qui souffrent souvent d'un déficit de vitamine D. Son manque peut occasionner de nombreuses gênes et, notamment, des douleurs dans les membres inférieurs. Selon Nutrinews, la vitamine D aurait également un effet sur le cerveau. « Plusieurs séries de travaux suggèrent que des taux sanguins élevés de vitamine D pourraient améliorer les performances cognitives chez les personnes âgées. Une vaste étude a testé cette hypothèse en interrogeant plus de 5 500 femmes âgées en moyenne de 80 ans sur leurs apports alimentaires de vitamine D. Celles qui n'avaient pas d'apports suffisants de vitamine D ne faisaient pas de bons scores. » La vitamine D se trouve dans les poissons gras, la viande, le foie, les œufs et le beurre… Et au soleil. Prendre le soleil au moins une heure par jour (visage et avant-bras découverts) permet d'accumuler de la vitamine D.

▶ Coin lecture

Ella Fitzgerald en livre et CD pour enfants

Excellente initiative des éditions Gallimard Jeunesse Musique : on le sait, le jazz n'est pas une musique forcément facile à aborder.



Du coup, Stéphane Ollivier, journaliste, Rémi Courgeon, illustrateur et Elise Caron, auteure-compositeure très éclectique, proposent, en onze tableaux et un Cd audio (40 minutes) une approche ludique et facile pour les enfants de 6 à 10 ans d'Ella Fitzgerald, une immense chanteuse de jazz. On y découvre notamment son enfance musicale, ses progrès entre virtuose et First Lady avant d'atteindre une reconnaissance planétaire. Ella Fitzgerald adorait le base-ball, a commencé par la danse. Plus tard, elle collectionnera les livres de cuisine partout où elle passera à travers les différents pays de la planète. Les textes sont simples, faciles à lire et agencés de façon dynamique. Idéal pour une première approche. Les éditions Gallimard ont déjà publié deux autres livre-CD de ce type pour le jazz : Louis Armstrong et Django Reinhardt.

THIERRY MICHEL

Disponible en librairie ou www.gallimard-jeunesse.fr - (16 euros)

▶ Coin cuisine

Cocktails pour l'été (recettes proposées par Joseph Cartron)



K6 BOLD BUCK
Ingrédients et matériel :
- 1 morceau de gingembre - 40 millilitres de gin - 15 millilitres de crème de cassis de Bourgogne - 15 millilitres de jus de citron vert frais - du cidre brut - 1 shaker - 1 verre Highball.

Préparation
Râper le morceau de gingembre dans le shaker, puis ajouter les 40 millilitres de gin. Ajouter également les 15 millilitres de crème de cassis de Bourgogne et les 15 millilitres de jus de citron vert frais. Filtrer dans un verre Highball sur glaçons et compléter de cidre brut.

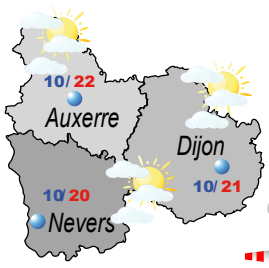
STRAWBERRY HILLS
Ingrédients et matériel :
- 1 orange - 8 feuilles de menthe fraîche - 60 millilitres de ratafia de Bourgogne - 15 millilitres de crème de fraise des bois - glace pilée - 1 shaker - 1 verre Highball.

Préparation
Piler dans le shaker une tranche d'orange avec le zeste, ajouter les 8 feuilles de menthe fraîche déchirées. Puis verser les 60 millilitres de ratafia de Bourgogne et les 15 millilitres de crème de fraise des bois. Shaker puis filtrer et verser dans un verre Highball sur de la glace pilée.



▶Prévisions **météo** du 03 au 12 juin

Vendredi 3 Juin



Ciel de traîne
Le soleil sera présent mais dans un ciel qui sera de traîne. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Kevin
Soleil : 06:21 - 21:44
Lune : 07:33 - 23:21

Samedi 4 Juin



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les tempéartures seront en légère hausse.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Est-Nord-Est 20 km/h

Ste Clotilde
Soleil : 06:21 - 21:45
Lune : 08:36 - N.C.

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 5 Juin



Orageux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses averses orageuses. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Igor
Soleil : 06:20 - 21:45
Lune : 09:45 - 00:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 6 au Mercredi 8 Juin :

Quelques averses orageuses en perspective pour cette période.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 9 au Dimanche 12 Juin :

De rares averses sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 6 à 12 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

6				2		5		4
	2	4	7				8	1
2		1		8	3	6		
5				7				3
		3	1	6		9		7
8	4				2	1	9	
3		9		1				2

Solution Sudoku

6	1	8	3	2	9	5	7	4
7	3	5	8	4	1	2	6	9
9	2	4	7	5	6	3	8	1
2	7	1	9	8	3	6	4	5
5	9	6	2	7	4	8	1	3
4	8	3	1	6	5	9	2	7
8	4	7	5	3	2	1	9	6
1	5	2	6	9	7	4	3	8
3	6	9	4	1	8	7	5	2

▶**Télévision** Sélection du 04 au 10 juin

Samedi 4

TF1
20.45 Génération 80. Divertissement présenté par Nikos Aliagas et Liane Foly, avec Peter et Sloane, Lio, Herbert Léonard, Début de Soirée, Sabine Paturel, Bonnie Tyler, Julie Pietri, Desireless, Sabrina, Les Avions, François Feldman, etc.
23.25 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio.

FRANCE 2
20.35 Rugby «Finale du Top 14».
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Les courriers de la mort ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux, Artus de Penguern (3h05). *Prenant et bien fait, malgré des longueurs.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Louis II de Bavière» ★★. *Passionnant.*
21.35 L'aventure humaine «Le fabuleux destin des inventions : Trahison à Trieste» ★★. (voir Sélection)
22.25 Maman retravaille ★. Téléfilm avec Tim Bergmann, Anna Schudt, Kathrin Ackermann (1h26). *Très intéressant.*

M6
20.45 Hawaii 5-0 : «Kai e'e», «E Malama», «Malama Ka Aina». Série avec Alex O'Loughlin ⑩.
23.15 The unit «Commando d'élite». Série avec Dennis Haysbert ⑩.

CANAL +
20.45 Rugby «Finale du Top 14».

Dimanche 5

TF1
20.45 L'enquête corse ★★. Comédie (2004) de Alain Berberian, avec Christian Clavier, Jean Reno, C. Murino (1h30). (voir Sélection)
22.30 Les experts. Série ⑫.

FRANCE 2
20.35 Le bonheur est dans le pré ★★. Comédie (1995) de É. Chatiliez, avec Michel Serrault (1h42). *Amusant.*
22.20 Faites entrer l'accusé «Annie et Yann Baudet». Magazine ⑩.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise «Requiem pour une cité de verre» ★. *Pas mal.*
22.55 Déni de grossesse «Ces bébés clandestins» ★★★. Documentaire ⑩. (voir Sélection)

ARTE
Vivre avec les dauphins
20.40 Le grand bleu ★★. Aventures (1987) de Luc Besson, avec Jean-Marc Barr (2h42). *Superbe.*
22.50 Parle avec les dauphins ★★★. *Superbe et poignant.*

M6
20.45 Zone interdite «Familles divisées, voisins excédés, mais condamnés à vivre ensemble !».
22.45 Enquête exclusive «Triangle d'or : Bons plans et arnaques dans le plus beau quartier de Paris».

CANAL +
20.50 Cold case (1, 2 et 3). Série avec Kathryn Morris ⑩.

Lundi 6

TF1
20.45 Football «Match amical : Ukraine/France».
23.05 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⑫.
01.25 Au Field de la nuit «Spéciale roman interactif», avec I. Desjours, Denis Bouchain, M. Chattam, Maud Tabachnik, T. Serfaty, Nicolas Sker.

FRANCE 2
20.35 The closer : «La preuve vivante (1/2)», «Une question de vie ou de mort» ★. Série avec Kyra Sedgwick ⑩. *Moyen.*
22.10 Complément d'enquête «Sexe et pouvoir : La maladie du pouvoir». Magazine présenté par Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.35 Meilleurs ouvriers de France «Le rêve d'une vie...». Documentaire.
22.55 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.40 L'insoutenable légèreté de l'être ★★. Drame (1987) de Philip Kaufman, avec Daniel Day-Lewis, J. Binoche (2h45). *Bien filmé, mais long et illustré d'images crues.*
23.25 Le monde selon Kappor.

M6
20.40 L'amour est dans le pré «Que sont-ils devenus ?». Magazine présenté par K. Le Marchand.

CANAL +
20.50 Hard (4, 5 et 6/12). Série ⑩.

Mardi 7

TF1
20.45 Dr. House. Série.
23.15 Enquête et révélations «Sexe, alcool et drogue : Enquête sur la face cachée des ados».
03.20 Une vie moins ordinaire ★★. Comédie (1997) de D. Boyle, avec Ewan McGregor, Cameron Diaz (1h43) ⑩. *Charmant.*

FRANCE 2
20.35 Tahia, cap sur les Caraïbes ★, avec Maud Fontenoy. *Décevant.*
22.15 La grande traque «Ratko Mladic : Le boucher des Balkans» ⑫.
23.55 Et toi, t'es sur qui ? Comédie (2006) de Lou Doillon (1h20).

FRANCE 3
20.35 La vie en miettes ★★. Téléfilm d'après Boileau-Narcejac, avec Bruno Debrandt, Audrey Fleurot ⑩. *Une excellente atmosphère.*
22.35 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Les nouveaux maîtres du monde
20.40 La guerre invisible ★★. *Très intéressant, mais technique.*
21.30 Hackers «Ni Dieu, ni maître» ★★. *Pas mal.*
22.25 Twin Peaks (11, 12 et 13/22) ★★. Série. *Excellent.*

M6
20.45 X Factor, avec Christophe Maé et la troupe de Mamma Mia !

CANAL +
20.50 La route ★★. Drame (2007) de J. Hillcoat, avec Viggo Mortensen (1h47) ⑫. *Prenant et déprimant.*

Mercredi 8

TF1
20.45 Esprits criminels : «La mémoire des sens», «Je sais ce que j'ai à faire», «Bon voisinage ⑫» ⑩.
23.10 Flashforward (11, 12 et 13/24) ★★. Série ⑩. *Des épisodes captivants et bien faits.*

FRANCE 2
20.35 Fortunes ★★. Téléfilm avec Selim Kechiouche (1h33). *Amusant.*
22.20 Face aux Français…

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Un jardin sur la Méditerranée». Magazine présenté par L. Larforge.
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Aviatrices pendant le IIIe Reich» ★. *Anecdotique.*
21.35 Les mercredis de l'histoire «Nous avons avorté : 1971...».
22.30 Le dessous des cartes.
22.40 Vous êtes de la police ? ★★. Comédie (2006) de Romuald Beugnon, avec Jean-Pierre Cassel (1h30). (voir Sélection)

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves «Zanzibar».
23.50 Enquête exclusive «Boot Camp, prison à vie».

CANAL +
20.50 Bus Palladium ★. Comédie dramatique (2009) de C. Thompson (1h40). *Sympathique, mais long.*

Jeudi 9

TF1
20.45 Football «Match amical : Pologne/France».
23.05 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⑩.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Le boom des résidences sécurisées», «Un dialogue de sourd», «Les punaises de lit : L'invasion inévitable ?». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.50 Infrarouge : «Un homme presque parfait», «Le père incertain». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Le grand chemin ★★. Comédie dramatique (1986) de J.-L. Hubert, avec Anémone, Richard Bohringer (1h43). *Émouvant et drôle.*
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 It's a free world ★★★. Drame (2007) de Ken Loach, avec Kierston Wareing, Juliet Elis, Leslaw Zurek (1h32). (voir Sélection)
22.15 La fièvre Twilight.
23.05 Tracks.

M6
20.45 Victoire Bonnot «Les masques tombent». Téléfilm avec Valérie Damidot, Roxane Damidot ⑩.
22.30 Alcool «Quand les femmes et les ados plongent».

CANAL +
20.50 Desperate housewives (17 et 18/24) ★★. *Émouvant.*

Vendredi 10

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement avec H. Noguerra, Elie Semoun, Isabelle Nanty, Jean-Paul Rouve, Olivier Baroux, Thomas Ngijol, F. Éboué et Michel Boujenah.
23.15 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 Mystère au Moulin rouge ★★. Téléfilm avec Émilie Duquenne, Grégory Fitoussi ⑩. *Pas mal.*
22.20 Je, François Villon, voleur, assassin, poète... ★. Téléfilm avec Francis Renaud. *Peu palpitant.*

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique. Magazine de Mireille Dumas.
00.15 Toute la musique qu'ils aiment «Quand Belle-Île chante».

ARTE
20.40 E-Love ★. Téléfilm avec Anne Consigny (1h34). *Interminable et illustré de scènes crues.*
22.15 Du bébé au baiser (1/2) «Du bébé à l'enfant». Documentaire.
23.00 Grand format «Les scouts d'Al-Mahdi». Documentaire.

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⑩.

CANAL +
20.50 L'amour, c'est mieux à deux ★. Comédie (2009) de D. Farrugia et A. Lemort, avec Clovis Cornillac, Virginie Efira (1h36). *Lourd.*

SÉLECTION



DR

It's a free world - Injustement licenciée, Angie décide de créer un cabinet de recrutement. Ken Loach ne cesse d'ausculter notre système économique et ses conséquences, en particulier sur la classe ouvrière. Son film s'intéresse aux travailleurs immigrés devenus une main d'œuvre bon marché exploitée par le patronat, mais qui constitue aussi un maillon indispensable à notre système économique dont nous profitons tous. Les films à thèse de Ken Loach, qui ne cache pas son engagement à gauche, pourraient tomber dans le manichéisme, mais le cinéaste évite cet écueil, car les thèmes qu'il aborde trouvent sens en s'incarnant dans des personnages d'une grande justesse de ton. À travers ces parcours individuels, Ken Loach aborde des questions pertinentes, même si elles traduisent aussi l'impuissance de notre monde actuel à apporter une solution efficace et humaine. ***Jeudi 9, sur Arte, à 20h40.***

L'aventure humaine «Le fabuleux destin des inventions : Trahison à Trieste» - Bien que simple garde forestier, Josef Ressel, passionné de technique et de mécanique, est un inventeur de génie. Grâce à des explications techniques claires, on suit avec intérêt l'histoire de cet inventeur de génie qui révolutionna la navigation. Si le personnage est fascinant, par sa créativité incessante, son histoire est terrible. ***Samedi 4, sur Arte, à 21h35.***

L'enquête corse - Jack Palmer, un privé, est chargé par un notaire de retrouver l'héritier d'un riche défunt. Adapter la célèbre BD de Pétillon, qui parle de la Corse et des Corses en se moquant d'eux, aurait pu s'avérer dangereux. Pourtant, sans être originale, cette gentille satire est réussie. On ne peut s'empêcher de rire de la manière dont les Corses sont mis en boîte, car les dialogues sont réjouissants et l'interprétation excellente. ***Dimanche 5, sur TF1, à 20h45.***

Déni de grossesse «Ces bébés clandestins» - Le déni de grossesse est une pathologie qui empêche les femmes de comprendre qu'elles sont enceintes. Des témoignages bouleversants de femmes ayant vécu cela viennent compléter les explications d'un médecin. Mais ce passionnant documentaire ne répond pas à la question que se posent ces mères : qu'est-ce qui peut provoquer une telle «énormité psychique» ? ***Dimanche 5, sur France 3, à 22h55.***

Vous êtes de la police ? - Simon, un ancien policier, vit dans une maison de retraite et il enquête sur la mort d'un résident. Cette comédie policière donne des indications sur la place accordée aux personnes âgées dans notre société. L'intérêt du film réside surtout dans la peinture de ces personnages attachants. C'est très émouvant de revoir les regrettés Jean-Pierre Cassel et Jean-Claude Brialy. Mais il y a des maladresses. ***Mercredi 8, sur Arte, à 22h40.***

Vente de fraises bio en libre service, vente directe aux marchés locaux et magasins de producteurs, maîtrise de la commercialisation. Les Vergers de Vernette privilégient la valorisation.

Vente directe de fruits rouges bio

Dominique Roybon est agriculteur à Renage, une petite localité au Nord de Grenoble, en fruits rouges bio, fraises, cassis, framboises, groseilles et en cerises, pêches et noix. A la tête de l'ancienne exploitation familiale spécialisée en élevage, il change de cap et passe en 1989 en production fruitière. Dominique Roybon choisit la production intégrée. Il tente en 1990-1991 une nouvelle expérience dans la transformation en montant un Gaec avec un associé. L'échec sera cuisant. L'exploitant abandonnera définitivement toutes initiatives dans le domaine de la transformation. Dominique Roybon se qualifie volontiers « *d'entrepreneur curieux et d'autodidacte* ». Sensible à la limitation des produits phytosanitaires dans les cultures fruitières, aux questions environnementales, il multiplie les tentatives et les essais comme la confusion sexuelle pour lutter contre les ravageurs. Mais son domaine de prédilection est la vente directe. Il s'initie très vite à ce mode de commercialisation dont il fera « son fer de lance ». Depuis le passage en conversion biologique dans les années 2009 avec une maitrise totale des cultures et des techniques, Dominique Roybon, à la tête des Vergers de Vernette (27 ha, dont 17 ha de cultures en fruits rouges, a coques et à noyaux) et 10 ha de prairies naturelles loués à des éleveurs, n'a eu de cesse d'engager des changements successifs. « *L'agriculture biologique est une suite logique de la culture intégrée. Ce passage s'est déroulé production/production pour éviter les dérives techniques. L'évolution maitrisée est mon maitre mot* » souligne t-il. Les Vergers de Vernette ont la particularité de produire des fruits rouges bio en associant vente directe et conversion : première conversion effective en AB en 2009 de framboises, cassis, groseilles, deuxième conversion en AB en 2010 de fraises de printemps et fraises remontantes. Dominique Roybon ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Il suit des formations, multiplie les stages avec des techniciens suisses sur la pose de filets sur cerisiers pour lutter contre la mouche. « *En 2012-2013, je passe en conversion AB pour les pommes et les cerises* ». lâche t-il.


P.-L. BERGER

La récolte publique de fruits rouges bio impose une très grande rigueur de calcul du coût de revient et de la conduite technique des cultures.

SE REAPPROPRIER LA VENTE DIRECTE

« *J'ai toujours été à la recherche d'une certaine autonomie en commercialisation. J'ai voulu m'affranchir des circuits de commercialisation classique, me réapproprier la vente directe. Un exemple illustre ma démarche : il y a 20 ans, j'ai mis en place la vente de fraises en libre service après récolte publique plein champ. D'années en années, le public a grossi. C'est un succès. Cela fait 25 ans que je pratique la vente directe. Je livre tout moi même. La vente directe représente 80 % de mon activité totale. Produire, vendre, aller au contact de mes clients est indissociable du métier d'agriculteur. La dimension humaine de mon métier, que je retrouve dans le contact direct avec la clientèle, me donne beaucoup de satisfaction personnelle* ». Aux Vergers de Vernette, la vente directe se répartit comme suit : vente à la ferme, vente en libre service après récolte, vente sur deux marchés locaux dont celui de Grenoble une fois par semaine, le samedi, toute l'année, vente à deux magasins de producteurs, à un primeur toute l'année et à 5 primeurs de manière occasionnelle. Dominique Roybon fait lui même les livraisons. Petite entorse à sa démarche : face à une demande croissante en fruits rouges bio, notamment en fraises, il a du signer un contrat d'engagement annuel avec le groupe Carrefour pour livrer en directe des fraises bio pendant 3 semaines : « *Les fraises remontantes sont vendues au détail. Les fraises de printemps sont vendues en partie, 30 à 40 % du volume, en grandes surfaces* ».

DEFINIR UN PRIX

Déterminer un prix de revient n'a pas été chose facile pour Dominique Roybon. Il s'en explique : « *Le passage en culture bio pour les fruits rouges a nécessité une révision de mon prix de revient. J'ai eu du mal à le définir et à l'expliquer à ma clientèle. Il a fallu arrêter un coût de production, estimer le temps supplémentaire en personnel. J'ai opté pour une meilleure maitrise technique des cultures bio en faisant des interventions plus rigoureuses. J'ai balayé les parcelles de fraises bio pour éviter les risques de champignons. Le rendement n'est pas différent en fraises, cassis, groseilles bio* ». L'exploitant cherche toujours à réduire ses coûts de production. Il pratique la récolte publique aux champs. La formule marche depuis 20 ans. Elle est un véritable succès : « *La récolte aux champs en libre service draine un public fidèle, des personnes du quartier, des familles qui viennent ramasser et peser les fraises bio pour 2,50 euros/kg au lieu de 4,30 euros/kg par les salariés. Cette deuxième récolte dure environ 3 semaines, de fin mai à mi juin. Elle valorise l'exploitation. Elle permet de réduire les coûts de production et ce d'autant que la chute des calibres est plus élevée. Elle est un complément d'activité nécessaire* » conclut le responsable de l'exploitation.

PIERRE-LOUIS BERGER

Superficie

Les vergers de Vernette comptent 27 hectares, dont 17 de cultures en fruits rouges et 10 de prairies naturelles louées à des éleveurs.

LA CONSOMMATION DE FRAISE EN HAUSSE

3,1 millions de tonnes de fraises cultivées en conventionnel sont commercialisées dans le monde dont 1,3 millions proviennent des Etats-Unis. 110 000 tonnes de fraises (conventionnel) sont consommées en moyenne chaque année en France. Seul un tiers est produit en France. Le reste provient d'Espagne, du Maroc et de Belgique… La consommation de fraises, en France, a augmenté de 7 % en 4 ans de 2006 à 2010 pour


P.-L. BERGER

atteindre 2,6 kg par foyer et par an. La fraise se situe au 8° rang des fruits métropolitains en volume.

P. L. B.

ROTATION

Une production diversifiée en fruits rouges bio


P.-L. BERGER

Pas simple d'organiser ses récoltes et ses ventes et livraisons quand on cultive plein champ et sous serres des fruits rouges bio. Dominique Roybon possède plusieurs sites de production en fraises de printemps, en cassis, en groseilles. Il n'hésite pas à déplacer les tunnels de fraises sur ses différentes parcelles selon son principe : 3 ans de culture, 2,5 ans de jachère. Il loue 10 ha de prairies naturelles à des éleveurs et récupère des engrais verts, du fumier compacté pour ses fraisiers. Les Vergers de Vernette cultivent en fruits rouges bio, 1,5 ha de fraises de printemps sous tunnel, 2 700 m² de fraises remontantes, 30 ares de framboises sous tunnel, 15 ares de cassis et groseilles plein champ.

P. L. B.